

Algérie-Biélorussie
Le pari des 500 millions de dollars d'échanges

PAGE 3



Alger et Minsk veulent changer d'échelle. Après la signature de contrats d'une valeur de 18 millions de dollars, les deux pays misent désormais sur la production conjointe, la localisation industrielle et l'accès aux marchés africains pour multiplier par dix leurs échanges commerciaux.

Il cible clairement l'Algérie
Le duo Emirats-
Makhzen mis à nu

PAGE 2



CRÉSUS
QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Rupture avec les Émirats

Alger sonne
la mobilisation
arabe

PAGE 3



Candidatures
aux élections locales
Les partis face
à leurs obligations

PAGE 5



Essais nucléaires français
**ALGER EXIGE
DES COMPTES**

PAGE 4

Hemdani dévoile sa
première liste des Verts
**Douze mondialistes
sur la touche**

PAGE 13



BANDES DE QUARTIER
**Priorité
au coup d'arrêt**

PAGE 4



Les autorités misent sur la détection précoce des situations à risque et le renforcement de l'action de proximité pour empêcher l'enracinement du phénomène.

Hydrogène vert et stockage d'énergie
ALGER ET BERLIN ACCELERENT LEUR FEUILLE DE ROUTE

PAGE 6

IL CIBLE CLAIREMENT L'ALGÉRIE Le duo Emirats-Makhzen mis à nu

De récentes analyses et rapports internationaux mettent en évidence différentes formes de ciblage de l'Algérie par les Emirats arabes unis et le Maroc, dans le cadre d'une coordination croissante entre Abou Dhabi et le régime du Makhzen.

Cette dynamique se déploie au Maghreb comme au Sahel, sur fond de convergence de leurs relations avec l'entité sioniste, soutiennent ces analyses. Ces développements interviennent alors que l'Algérie a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec les Emirats, après avoir dénoncé à plusieurs reprises des ingérences et des agissements contraires à ses intérêts. Alger avait notamment évoqué les multiples interventions émiraties dans son environnement régional. La revue britannique Africa Confidential s'est notamment intéressée à la nature des relations entre les Emirats et le Maroc, dans un article intitulé «Alger ferme la porte à Abou Dhabi : le parrain du Maroc en paie le prix». Dans son analyse, la revue relève que les Emirats sont devenus un allié majeur du Maroc et souligne que, depuis la signature des accords de normalisation en 2020, Abou Dhabi et Rabat ont intensifié leur coordination dans la région. Cette évolution a élargi le champ de leurs actions convergentes et favorisé un rapprochement sur plusieurs dossiers touchant à l'environnement régional de l'Algérie. Cette convergence se manifeste notamment à travers le soutien émirati aux positions marocaines sur les questions régionales. Africa Confidential fait ainsi état de l'alignement des Emirats sur le Maroc concernant le Sahara occidental, parallèlement à un soutien, sous différentes formes, aux agissements et aux manœuvres du Makhzen visant les pays voisins, dont l'Algérie.



MAROC-ABOU DHABI- ENTITÉ SIONISTE : UNE ALLIANCE MACHIAVÉLIQUE

Au-delà du Maghreb, cette dynamique trouve également un prolongement au Sahel, devenu l'un des espaces de déploiement des actions des deux parties. La revue évoque la volonté des Emirats et du Makhzen d'étendre leur présence dans une région profondément marquée par les crises sécuritaires et politiques, en tirant profit de certaines situations pour renforcer leurs rôles dans des dossiers sensibles. Une telle dynamique est susceptible, selon cette lecture, de multiplier les interventions et de complexifier davantage l'environnement régional de l'Algérie. Dans le prolongement de ces évolutions, le rapprochement émirati-marocain apparaît également à travers

leurs relations avec l'entité sioniste. Le site Debuglies a ainsi publié une analyse intitulée «Abu Dhabi, Zionist entity and Algeria : The Emerging Strategic Confrontation Across the Maghreb, Sahel and Red Sea» («Abou Dhabi, l'entité sioniste et Alger : la confrontation stratégique émergente à travers le Maghreb, le Sahel et la mer Rouge»). L'analyse est consacrée aux convergences entre Abou Dhabi, Rabat et l'entité sioniste dans un espace allant du Maghreb au Sahel et à la mer Rouge. Elle estime que l'alliance maroco-sioniste et les relations émirati-marocaines doivent être appréhendées dans un contexte régional plus large, englobant l'espace algérien. Elle établit, toutefois, une distinction entre ces rapprochements et l'existence de preuves publiques d'une salle d'opérations

commune spécifiquement destinée à cibler l'Algérie, délimitant ainsi la portée des éléments disponibles dans les sources ouvertes.

Dans le même contexte, Africa Confidential revient sur le Sahel comme l'un des principaux espaces de convergence entre les deux parties, évoquant des actions visant à tirer parti des tensions qui traversent la région ainsi que la création de foyers de tension dans l'environnement régional de l'Algérie. L'ensemble de ces éléments fait apparaître plusieurs trajectoires qui se rejoignent autour de l'Algérie : le partenariat émirati-marocain, les mouvements régionaux au Sahel et les relations avec l'entité sioniste. Cette convergence intervient alors que le régime du Makhzen poursuit son activisme régional avec l'appui d'une relation étroite avec Abou Dhabi. Dans cette configuration, le ciblage de l'Algérie prend des formes multiples, combinant les manœuvres émirati-marocaines, les mouvements régionaux au Sahel et les relations avec l'entité sioniste. Des dynamiques qui dépassent ainsi le cadre d'une action bilatérale directe et touchent différents espaces liés aux intérêts et aux positions de l'Algérie, mettant en évidence la diversité des instruments mobilisés par Abou Dhabi et le régime du Makhzen dans l'environnement régional algérien. Récemment pour rappel, l'APS a fait état dans un article, de la prise de contrôle par les Emirats, des institutions médiatiques marocaines pour en faire un outil orienté pour ternir l'image de pays, dont l'Algérie.

Synthèse S. M.

LE PARLEMENT EUROPÉEN SE PRONONCE SUR LA CRISE DE CEUTA UN ÉNIÈME REVERS DU MAKHZEN

Le Maroc essuie un nouveau revers. Au Parlement européen cette fois-ci. La tentative désespérée du Makhzen de faire de la pression migratoire un levier dans le dossier de Ceuta, s'est soldée par une résolution européenne réaffirmant sans ambiguïté la souveraineté espagnole sur la ville autonome et condamnant l'instrumentalisation de la migration irrégulière. Adoptée jeudi en plénière par 339 voix pour, 225 contre et 16 abstentions, la résolution condamne les traversées massives vers Ceuta enregistrées fin juillet depuis le Maroc et dénonce «l'instrumentalisation de la migration irrégulière» comme un outil de «guerre hybride» contre l'intégrité territoriale d'un Etat membre de l'Union européenne. Le texte constitue surtout une mise au point sur le statut de Ceuta et par extension un avertissement clair au Makhzen, désormais inconditionnel allié de l'Etat «microscopique» des Émirats dans sa tentative de déstabilisation de la région. Les eurodéputés rappellent que Ceuta et Melilla sont des villes espagnoles et européennes et affirment que leur souveraineté et leur intégrité territoriale sont incontestables. Ils exigent ainsi le respect de l'intégrité territoriale des Etats membres de l'Union et jugent inacceptable toute déclaration remettant en



cause la souveraineté espagnole. Le Parlement européen invite, par ailleurs, les autorités marocaines à respecter leurs responsabilités et leurs engagements en matière de contrôle des frontières, de retour des migrants et de coopération migratoire. Il demande également de renforcer la protection des frontières terrestres et maritimes de l'Union à Ceuta, érigée en priorité. Ce vote intervient après les événements des 30 et 31 juillet, lorsqu'un afflux massif de migrants depuis le Maroc vers Ceuta avait provoqué une grave crise à la fron-

tière. Le service de recherche du Parlement européen évoque un franchissement d'une ampleur exceptionnelle et relève que l'épisode a constitué un test majeur pour les politiques européennes de gestion des frontières et des migrations. Le revers est d'autant plus significatif que la position européenne ne s'est pas limitée au Parlement. Mercredi dernier, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a clairement affirmé que «Ceuta est l'Espagne» et «Ceuta est l'Europe», assurant que l'Union serait présente pour proté-

ger cette frontière européenne. Elle a également annoncé la préparation d'un nouveau cadre européen de réaction d'urgence face aux situations dans lesquelles des mouvements migratoires massifs seraient «organisés et utilisés comme une arme».

La présidente de la Commission a ainsi rappelé que les frontières extérieures sont des frontières européennes et que l'Union doit disposer des moyens nécessaires pour les protéger. Elle a également annoncé un renforcement de l'action de Frontex et des dispositifs d'alerte et de retour. La résolution du Parlement européen vient donc confirmer, sur le plan institutionnel européen, le soutien apporté à l'Espagne sur la question de Ceuta.

Pour Rabat, l'épisode se traduit par une réponse européenne collective qui ferme la porte à toute remise en cause de la souveraineté espagnole sur la ville et transforme la question migratoire en sujet de protection des frontières de l'Union. Cet énième revers renvoie ainsi le Makhzen à ses mauvais calculs et lui rappelle que face à «la solidarité européenne», ou plus largement face à la légalité, nulle compromission ne peut vaincre.

R. N.

ALGÉRIE-BIÉLORUSSIE

Le pari des 500 millions de dollars d'échanges

Alger et Minsk veulent changer d'échelle. Après la signature de contrats d'une valeur de 18 millions de dollars, les deux pays misent désormais sur la production conjointe, la localisation industrielle et l'accès aux marchés africains pour multiplier par dix leurs échanges commerciaux.

L'Algérie et la Biélorussie veulent changer de dimension dans leurs relations économiques. La feuille de route pour 2026-2027 prévoit de porter les échanges commerciaux à 500 millions de dollars, contre environ 50 millions en 2024. Pour Alger, l'enjeu dépasse, toutefois, la progression des importations et des exportations : il s'agit surtout de tirer parti du partenariat biélorusse pour renforcer la production nationale. La visite en Algérie d'une importante délégation biélorusse, conduite par la présidente du Conseil de la République, Natalia Kotchanova, et le vice-Premier ministre Viktor Karankevitch, a permis de donner un contenu économique à cette nouvelle étape. Les responsables biélorusses ont été reçus par le président Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, et le Premier ministre, Sifi Ghrieb. Au centre des échanges : l'application de la feuille de route intergouvernementale 2026-2027, adoptée dans le prolongement de la visite d'Alexandre Loukachenko en Algérie en décembre 2025.

18 MILLIONS DE DOLLARS DE CONTRATS

Un premier pas a été franchi avec la signature de contrats d'une valeur de 18 millions de dollars entre entreprises biélorusses et algériennes. Mais l'intérêt pour Alger réside surtout dans la perspective d'aller au-delà des simples opérations commerciales. Plusieurs projets de production ou d'assemblage sont envisagés en Algérie, notamment dans les équipements agricoles et la construction mécanique. Ils concernent les tracteurs de forte puissance et à chenilles de MTZ, les véhicules de transport de passagers de MAZ ainsi que les équipements destinés au séchage des céréales. Pour l'Algérie, ces projets peuvent



répondre à plusieurs priorités : renforcer les capacités industrielles, réduire progressivement la dépendance aux importations de produits finis et développer un tissu de sous-traitance autour des nouvelles unités. L'agriculture constitue, à ce titre, un terrain particulièrement important. La coopération dans les équipements agricoles et les solutions de stockage et de séchage des céréales peut accompagner les efforts engagés pour moderniser la mécanisation et améliorer les capacités de conservation de la production nationale.

UN PARTENARIAT ORIENTÉ VERS LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

L'agroalimentaire et la pharmacie figurent également parmi les secteurs susceptibles d'élargir la coopération. Dans les produits alimentaires destinés aux enfants, les discussions portent sur une progression allant des importations vers la conditionnement puis, à terme, la production locale. Dans le médicament, le travail engagé sur la reconnaissance réciproque des certifications doit faciliter l'accès aux deux marchés.

Pour Alger, cette approche présente un intérêt particulier : faire du partenariat économique un vecteur de savoir-faire, de formation et de maîtrise technologique, plutôt qu'une simple relation fournisseur-client.

QUINTUPLÉ LES ÉCHANGES

Le passage d'environ 50 millions de dollars d'échanges en 2024 à un objectif de 500 millions constitue un changement d'échelle considérable. La Biélorussie cherche à accroître ses ventes de machines, d'équipements agricoles, de produits alimentaires et d'engrais. L'Algérie peut, de son côté, élargir ses exportations vers ce marché, notamment dans les fruits et légumes, les dattes, les fruits secs, l'huile d'olive, la pierre naturelle et certains produits agricoles. L'enjeu pour Alger est donc double : diversifier ses débouchés à l'export tout en diversifiant ses sources de technologie et de coopération industrielle. Un projet tripartite associant l'Algérie, la Biélorussie et Oman dans le domaine des fertilisants ouvre, dans cette perspective, une piste supplémentaire pour développer des

chaînes de valeur dépassant le cadre strictement bilatéral.

Alger, tête de pont vers l'Afrique La dimension africaine constitue l'un des principaux intérêts stratégiques de cette coopération.

La Biélorussie voit dans l'Algérie une possible plateforme vers les marchés africains. Pour Alger, cette perspective peut également servir sa propre stratégie de développement des échanges avec le continent. La combinaison des capacités industrielles et technologiques biélorusses avec les infrastructures, les réseaux commerciaux et la position géographique de l'Algérie pourrait ainsi favoriser l'émergence de projets destinés non seulement au marché algérien, mais également à certains marchés africains.

Cette logique est particulièrement pertinente dans les secteurs de la mécanisation agricole, de l'agroalimentaire, de l'élevage, des équipements industriels et des mines.

DES RÉGIONS AUX PARLEMENTS

La coopération devrait enfin s'étendre aux collectivités locales et aux institutions parlementaires. Le développement de relations directes entre les régions biélorusses et les wilayas algériennes doit permettre de multiplier les projets économiques à l'échelle locale.

Un memorandum de coopération entre le Conseil de la République de Biélorussie et le Conseil de la nation algérien est également en préparation.

Pour l'Algérie, le véritable enjeu de la feuille de route 2026-2027 ne réside donc pas dans le seul chiffre de 500 millions de dollars. Il est dans la nature des échanges qui permettront de l'atteindre : davantage de production locale, plus de technologie, des compétences renforcées et des débouchés supplémentaires en Afrique.

Synthèse Smail R.

RUPTURE AVEC LES ÉMIRATS

Alger sonne la mobilisation arabe

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, s'est entretenu, jeudi, par téléphone avec son homologue égyptien, Badr Abdelatty, a indiqué un communiqué du ministère. Cet échange intervient dans le cadre d'une série de contacts téléphoniques entre Attaf et plusieurs de ses homologues arabes, sur fond de récent tournant dans les relations algéro-émiraties, marqué par l'annonce par Alger de la rupture de ses relations avec les Émirats arabes unis. Selon le communiqué algérien, les deux ministres ont notamment évoqué «la situation actuelle dans les mondes arabe et africain», en particulier les développements de la question palestinienne et les situations dans le Golfe, au Soudan, en Libye et au Sahel. Ils ont également abordé «la dynamique positive que connaissent les relations de partenariat entre l'Algérie et l'Égypte», dans le cadre du suivi des résultats de la neuvième session de la Haute-Commission mixte. Selon certaines sources,



l'entretien aurait également porté sur la prochaine rencontre entre le président Abdelmadjid Tebboune et son homologue égyptien, Abdel Fattah al-Sissi. Ce rendez-vous avait été convenu en juillet dernier, à l'issue d'un entretien téléphonique entre les deux chefs d'État. La rencontre doit se tenir au Caire, après la visite effectuée par le président égyptien à Alger en octobre 2024.

Il s'agit du deuxième entretien téléphonique entre Ahmed Attaf et Badr Abdelatty en cinq jours. Lors de leur précédent échange, samedi dernier, les discussions avaient notamment porté sur la poursuite de la coordination autour du dossier libyen, notamment dans le cadre du mécanisme tripartite réunissant les pays voisins de la Libye. Alger et Le Caire ont réaffirmé, à cette occasion, la

nécessité de poursuivre leur coordination, avec la Tunisie, afin de soutenir le processus de règlement politique en Libye et de préserver son unité, sa souveraineté et son intégrité territoriale. Les deux parties ont également souligné l'importance de renforcer la concertation entre les pays arabes face aux défis communs.

DES CONTACTS AVEC DOHA ET MASCATE

Cette séquence diplomatique s'inscrit dans une série plus large de consultations. Mardi dernier, Ahmed Attaf s'était entretenu avec le Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Qatar, cheikh Mohammed ben Abderrahmane Al Thani. Les deux responsables avaient notamment évoqué les efforts visant à favoriser la désescalade et à réduire les tensions dans le Golfe, ainsi que la position algérienne condamnant les attaques visant l'intégrité territoriale des pays de la région. Le chef de la diplomatie algérienne avait également échangé avec son homologue omanais, Badr ben Hamad Al-Busaidi. Les discus-

sions avaient porté sur les efforts visant à réduire l'escalade et à privilégier les solutions diplomatiques pour préserver la sécurité et la stabilité régionales. L'intensification de ces consultations intervient ainsi dans un contexte particulier, directement après la décision d'Alger de rompre ses relations avec Abou Dhabi. En l'absence d'explications officielles détaillées sur les motifs de cette décision, ces échanges pourraient notamment permettre à la diplomatie algérienne d'exposer à ses partenaires arabes sa lecture de la crise et les circonstances ayant conduit à cette rupture. Des observateurs écartent toutefois, à ce stade, l'hypothèse d'une médiation entre Alger et Abou Dhabi. Selon eux, il serait prématuré d'évoquer une telle démarche, alors que la rupture vient d'être annoncée. Le président Abdelmadjid Tebboune avait, par ailleurs, déjà exprimé son opposition de principe à toute médiation dans les relations de l'Algérie avec les pays arabes.

S. R.

BANDES DE QUARTIER Priorité au coup d'arrêt

Les autorités misent sur la détection précoce des situations à risque et le renforcement de l'action de proximité pour empêcher l'enracinement du phénomène.

Le gouvernement a adopté, jeudi, la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartier pour la période 2026-2029. Présidée par le Premier ministre Sifi Ghrieb, la réunion a été consacrée à la présentation, par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, du nouveau cadre d'action.

La stratégie privilégie l'intervention en amont, avec un renforcement de la vigilance sur le terrain, des mécanismes d'alerte et de détection précoce, ainsi que des actions de sensibilisation destinées notamment aux jeunes sur les risques liés à l'appartenance à ces groupes. La prochaine étape portera sur l'élaboration des plans d'action sectoriels. Une réunion interministérielle devra préciser les mesures à mettre en œuvre, les moyens à mobiliser et les mécanismes de suivi, avec la mise en place d'indicateurs permettant d'évaluer régulièrement les résultats obtenus. Cette stratégie intervient au terme de plusieurs mois de préparation. Le ministère de l'Intérieur avait installé, le 20 avril dernier, la Commission nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartier, pour le mandat 2026-2029. Cette instance regroupe des représentants de plusieurs secteurs sécuritaires et ministériels.

Les travaux ont porté sur les différents espaces susceptibles de faire l'objet d'une intervention préventive, notamment les quar-



tiers, établissements scolaires, maisons de jeunes, mosquées et espaces numériques.

Réuni le 15 juin, le comité avait examiné un premier projet élaboré à partir d'un diagnostic des dimensions sécuritaires et sociales du phénomène. Les discussions avaient notamment porté sur l'action de proximité, la sensibilisation, les volets social et éducatif, les mécanismes d'alerte précoce et la promotion de la citoyenneté auprès des jeunes. Le 30 juin, la commission s'était penchée sur le plan d'action destiné à traduire ces orientations sur le terrain. Présenté comme une «feuille de route opérationnelle», le document prévoit des mesures

dans plusieurs domaines : sécurité, action sociale, éducation, culture, économie et numérique.

UN DISPOSITIF ENCADRÉ PAR LA LOI

La stratégie s'appuie sur l'ordonnance n°20-03 du 30 août 2020 relative à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartier. Le texte définit ces groupes comme étant constitués d'au moins deux personnes appartenant à un ou plusieurs quartiers résidentiels et dont les agissements visent notamment à créer un climat d'insécurité ou à prendre le contrôle de certains lieux.

La législation couvre notam-

ment les actes portant atteinte aux personnes ou à leurs biens, mettant en danger leur vie, leur liberté ou leur sécurité, ainsi que les agressions physiques ou morales commises avec le port ou l'utilisation d'armes blanches, apparentes ou dissimulées.

Au-delà de la réponse sécuritaire, le dispositif prévoit également des mesures visant à protéger les personnes et les biens et à préserver la sécurité et la tranquillité publiques.

LA NUMÉRISATION AU SERVICE DE L'ADMINISTRATION

La réunion du gouvernement a également porté sur la transfor-

mation numérique de l'administration. Dans le cadre de la stratégie nationale 2025-2030, les membres du gouvernement ont examiné une communication consacrée à l'élargissement du champ d'exploitation du Portail national des services numériques.

Les documents délivrés via cette plateforme devront être adoptés par l'ensemble des administrations, dans le cadre de la généralisation progressive des services numériques au sein du secteur public.

LA CASBAH : ACCÉLÉRER LA RESTAURATION

Autre dossier à l'ordre du jour : l'état d'avancement de la vision stratégique consacrée au développement et à la modernisation d'Alger, avec un volet spécifique consacré à la sauvegarde de La Casbah. Inscrite depuis 1992 au patrimoine mondial de l'Unesco, La Casbah constitue un périmètre patrimonial d'une valeur exceptionnelle. Une communication a permis de faire le point sur les opérations engagées pour restaurer les édifices historiques et les principaux palais, mais aussi réhabiliter les ruelles et les habitations endommagées.

Réalisés sur la base d'études techniques, les travaux visent à préserver le tissu historique et urbain du site.

Les autorités ambitionnent également de consolider la vocation culturelle, économique et touristique de La Casbah.

A. M.

ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS Alger exige des comptes

Plus de six décennies après les essais nucléaires français dans le Sud algérien, la question de leurs conséquences reste au cœur des relations entre Alger et Paris. Responsabilité, accès aux archives, déchets radioactifs et dépollution des anciens sites continuent d'alimenter les revendications algériennes. À Vienne, lors de la 70e session de la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a appelé les États ayant procédé à des essais nucléaires durant la période coloniale à assumer leurs responsabilités «historiques, morales et juridiques». Il a affirmé que l'Algérie «ne ménagera aucun effort pour traiter les sites contaminés et renforcer la protection des populations et de l'environnement», rappelant que le pays avait été le théâtre de «57 essais et explosions nucléaires», dont les conséquences environnementales et sanitaires persistent à travers les générations. Le dossier a également refait surface en

France après une question de la députée Sabrina Sebaihi à la ministre déléguée auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants, Alice Rufo, concernant les cartes permettant de localiser les déchets enfouis et les zones contaminées.

La députée avait notamment cité l'explosion souterraine Béryl, survenue le 1er mai 1962 à Taourirt Tan Afella, près d'In Eker. Dans sa réponse, Alice Rufo a indiqué que la France avait transmis à l'AIEA, en 1999, des données techniques et des cartes relatives aux essais. Elle a également affirmé qu'Emmanuel Macron avait remis à Abdelmadjid Tebboune, lors de sa visite en Algérie en 2022, «l'ensemble des cartes et données en possession de Paris» concernant les déchets enfouis et les zones contaminées.

DÉPOLLUTION ENGAGÉE À IN EKER

En Algérie, une opération de dépollution partielle a été lancée il y a environ six mois sur le site de Taourirt Tan Afella, à In

Eker, dans la wilaya de Tamanrasset. Le site avait abrité l'essai souterrain Béryl, dont la puissance est estimée à environ 150 kilotonnes de TNT. L'explosion avait provoqué des fissures dans la galerie, des fuites de gaz et la formation d'un nuage radioactif, entraînant une contamination de l'environnement. Selon des données du ministère de la Défense nationale, du césium-137 et du plutonium sont toujours présents dans la région. L'opération porte notamment sur la collecte des déchets et leur confinement dans des conteneurs en béton, dans le respect des mesures de sécurité. Elle doit également servir de modèle pour la réhabilitation d'autres sites. Le ministère de la Défense nationale a, toutefois, relevé que l'absence de certaines cartes et archives françaises avait compliqué la localisation des zones contaminées.

Les essais nucléaires français en Algérie se sont déroulés entre 1960 et 1966, avec 17 essais réalisés à Reggane et à In Eker, à savoir 4 atmosphériques et 13 souterrains.

LE DÉBAT GAGNE LE PARLEMENT FRANÇAIS

L'héritage de ces essais fait également l'objet d'initiatives parlementaires en France. L'une d'elles propose de revoir le mécanisme d'indemnisation instauré par la loi Morin du 5 janvier 2010, notamment en facilitant l'accès aux indemnisations et en élargissant le dispositif aux victimes indirectes. Une autre initiative réclame une commission d'enquête sur les conditions de réalisation des essais et leurs conséquences sanitaires, environnementales et humaines. Elle évoque des estimations faisant état de plus de 150 000 personnes exposées ou affectées, dont des milliers d'Algériens.

En février dernier, 22 organisations internationales ont également appelé à faire la lumière sur cet héritage, demandant notamment l'ouverture des archives, la localisation des déchets radioactifs, la reconnaissance des responsabilités françaises et l'indemnisation des victimes.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

CANDIDATURES AUX ÉLECTIONS LOCALES

Les partis face à leurs obligations

Dispense de signatures, seuil de 4%, listes indépendantes et représentation féminine, l'Anie précise les conditions d'accès aux candidatures et fixe le cadre à respecter par les formations politiques.

À l'approche des élections locales du 28 novembre prochain, l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a apporté de nouvelles précisions sur les conditions de constitution des listes de candidats aux Assemblées populaires communales (APC) et aux Assemblées populaires de wilaya (APW). Les clarifications portent notamment sur les critères permettant aux partis d'être dispensés de la collecte des signatures, les règles applicables aux nouvelles formations et aux listes indépendantes, ainsi que sur la représentation des femmes.

Pour les partis ayant déjà participé aux précédentes élections locales, la dispense de collecte des signatures est accordée lorsque la formation a obtenu plus de 4% des suffrages exprimés dans la circonscription électorale concernée lors du scrutin du 27 novembre 2021. Un second critère est également retenu : un parti disposant d'au moins dix élus au sein des Assemblées populaires locales de la wilaya concernée peut présenter sa liste sans recourir à la collecte des signatures.

L'Anie précise, toutefois, que les résultats de plusieurs formations ne peuvent être cumulés pour atteindre l'un de ces seuils. Un parti ayant obtenu 4% ou moins des suffrages ne peut ainsi additionner son score à celui d'une autre formation pour franchir le seuil requis. La même règle s'applique au critère des dix élus : les formations comptant moins de dix élus ne peuvent regrouper leurs élus avec ceux d'autres partis pour atteindre le nombre exigé.

Les partis ne remplissant



aucun de ces critères, les formations participant pour la première fois au scrutin ainsi que les listes indépendantes restent soumis à la collecte des signatures. Le nombre requis est fixé à 35 signatures d'électeurs de la circonscription concernée pour chaque siège à pourvoir.

LES RÉSULTATS DE 2021 FONT LOI

Pour permettre aux partis de

vérifier leur situation au regard de ces critères, l'Anie les invite à se référer aux copies certifiées conformes à l'original des procès-verbaux de centralisation des résultats établis lors des élections locales de 2021.

Ces documents avaient été remis aux représentants des partis par les présidents des commissions électorales de la circonscription concernée. Une copie peut également être demandée

auprès du coordinateur de wilaya de l'Anie lorsque le parti ne dispose plus des documents nécessaires à la vérification de ses résultats.

Ces données permettront de déterminer l'éligibilité des formations politiques à la dispense de collecte des signatures et, par conséquent, les modalités de constitution de leurs listes pour le prochain scrutin.

LA REPRÉSENTATION FÉMININE MAINTENUE

L'Anie a également apporté des précisions concernant la présence des femmes sur les listes de candidats. Les listes présentées par un ou plusieurs partis politiques, ainsi que les listes indépendantes, qui ne parviennent pas à respecter le seuil d'un tiers de représentation féminine peuvent introduire une demande de dérogation auprès du coordinateur de wilaya de l'Autorité.

Cette possibilité ne signifie toutefois pas une suppression de l'obligation de présenter des candidates. L'Anie souligne que la dérogation porte uniquement sur le taux d'un tiers et non sur le principe de la représentation féminine.

Ainsi, une liste bénéficiant de cette dérogation demeure tenue d'intégrer le nombre minimal de femmes prévu par les dispositions applicables. Le dispositif permet donc un assouplissement du seuil de représentation, sans supprimer l'exigence de présence féminine.

À travers ces précisions, l'Anie entend clarifier les règles applicables aux différentes catégories de listes avant le dépôt des candidatures, en distinguant les partis bénéficiant d'une dispense, ceux soumis à la collecte des signatures et les listes pouvant solliciter une dérogation au titre de la représentation féminine.

Les élections des membres des APC et des APW sont prévues le 28 novembre 2026, conformément au décret présidentiel n° 26-284 du 29 août 2026 portant convocation du corps électoral.

A. Mekhennef

La révision exceptionnelle bouclée

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, a supervisé jeudi à Alger-Centre la clôture de la révision exceptionnelle des listes électorales, en prévision des élections locales du 28 novembre prochain. L'opération, menée du 6 au 17 septembre 2026, s'est déroulée conformément à l'article 65 de l'ordonnance n° 21-01 portant loi organique relative au régime électoral. L'Anie a assuré l'accompagnement des citoyens et la facilitation des démarches d'inscription, tout en procédant à la vérification et à l'actualisation des données électorales. Saad Arous a également relevé l'affluence des citoyens, notamment des jeunes, pour s'inscrire sur les listes, estimant que cette démarche constitue une première étape dans l'exercice du droit de vote et la participation à la vie publique

SESSION PARLEMENTAIRE 2026-2027

Les textes prioritaires sur la table

La nouvelle session parlementaire s'ouvre sur plusieurs dossiers législatifs majeurs, avec en première ligne le projet de loi de finances 2027, les textes sur la commune et la wilaya, ainsi que la réforme du Code pénal et de l'aménagement du territoire.

Le Parlement entame la session 2026-2027 avec un agenda législatif chargé. Parmi les principaux textes appelés à être examinés figurent le projet de loi de finances pour 2027, les projets de loi relatifs à la commune et à la wilaya, la modification du code pénal et le texte portant sur l'aménagement du territoire. Les projets de loi relatifs à la commune et à la wilaya devraient attirer particulièrement l'attention, à l'approche des élections locales prévues le 28 novembre prochain. La possibilité d'accélérer leur examen a été évoquée lors de la réunion des bureaux du Conseil de la nation et de l'Assemblée popu-

laire nationale (APN), consacrée à la préparation de l'ordre du jour. Ces deux textes interviennent dans un contexte marqué par le prochain renouvellement des Assemblées populaires communales et de wilaya. Ils portent directement sur l'organisation et le fonctionnement des collectivités locales, donnant à leur examen une portée particulière dans le calendrier politique et institutionnel.

Autre rendez-vous majeur : le projet de loi de finances pour 2027. Le texte devrait constituer l'un des principaux temps forts de la session, aux côtés du projet de modification du Code pénal et de celui relatif à l'aménagement du territoire.

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a qualifié ces textes de « déterminants et importants » et appelé à leur inscription au programme de la session. Le Parlement devra également revoir son propre

cadre institutionnel. Il est ainsi prévu d'inscrire le projet de loi fixant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres et le gouvernement. Cette révision doit permettre d'adapter le dispositif aux nouvelles dispositions de la Constitution amendée.

CONTRÔLE DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Au-delà de la production législative, la session sera également consacrée au contrôle de l'action du gouvernement. La présidente de l'APN, Khalida Boufedech, a insisté sur la nécessité de renforcer le dialogue institutionnel et d'activer les mécanismes de contrôle parlementaire, dans le respect de la séparation des pouvoirs.

La ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djila-

li, a, de son côté, rappelé que le gouvernement peut recourir à la procédure d'urgence lors du dépôt de certains projets de loi, conformément au cadre juridique régissant ses relations avec les deux chambres.

LES COMMISSIONS FIXENT LEUR FEUILLE DE ROUTE

En parallèle de l'agenda législatif, les commissions parlementaires commencent à arrêter leurs programmes de travail.

À l'APN, la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger a fixé jeudi les grandes lignes de son programme pour la session 2026-2027. Celui-ci prévoit notamment l'installation des groupes d'amitié parlementaire, la contribution à l'élaboration du programme d'activité extérieure de l'APN et la coordination avec le ministère des Affaires étrangères pour l'accueil de certains

ambassadeurs. Des échanges de visites avec les parlements de pays amis, des visites d'information en Algérie et à l'étranger, ainsi que des rencontres de formation destinées aux députés appelés à représenter l'APN dans les structures internationales sont également programmés. Le programme prévoit, par ailleurs, l'organisation d'une journée parlementaire, des manifestations liées à différentes échéances nationales et internationales, ainsi que des séances d'audition de ministres et de responsables.

Au Conseil de la nation, le groupe parlementaire du tiers présidentiel a, lui aussi, tenu mercredi une réunion de coordination consacrée à la préparation de son programme de travail pour la nouvelle session, au lendemain de l'ouverture de la session ordinaire de la chambre haute.

Assia M.

HYDROGÈNE VERT ET STOCKAGE D'ÉNERGIE Alger et Berlin accélèrent leur feuille de route

Longtemps dominé par les hydrocarbures, le partenariat énergétique algéro-allemand s'élargit désormais à l'hydrogène vert, aux renouvelables et au stockage de l'énergie.

Le partenariat énergétique entre l'Algérie et l'Allemagne prend une nouvelle dimension en 2026. Portée par les récents accords bilatéraux et la visite d'État du président Abdelmadjid Tebboune à Berlin, la coopération entre les deux pays s'oriente davantage vers des projets industriels et des infrastructures énergétiques de long terme. Cette dynamique sera au cœur d'une réunion d'affaires consacrée aux technologies de l'hydrogène vert et au stockage de l'énergie, organisée lundi prochain à Alger par la Chambre de commerce et d'industrie algéro-allemande AHK Algérie. Plusieurs entreprises algériennes et allemandes spécialisées y sont attendues pour explorer de nouvelles opportunités de partenariat.

Selon l'AHK Algérie, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'initiative allemande d'exportation dans le domaine de l'énergie et constitue l'un des temps forts d'un voyage d'affaires prévu du 21 au 25 septembre en Algérie et en Tunisie. Des représentants d'institutions sectorielles, de ministères et d'organisations professionnelles des deux pays doivent également y prendre part. La rencontre vise à rapprocher les opérateurs des deux pays et à faire émerger des projets communs dans l'hydrogène vert, les énergies renouvelables et le stockage.

Les entreprises allemandes présenteront notamment leurs solutions dans l'électrolyse, le traitement et le dessalement de l'eau, le stockage et la compression de l'hy-



drogène, les pompes et équipements industriels, la conversion des canalisations existantes, l'ingénierie ainsi que la certification et les études de faisabilité.

Des rencontres B2B sont également prévues afin de faciliter la mise en relation entre entreprises et l'identification de projets susceptibles de déboucher sur des partenariats concrets.

LE SOUTH2 CORRIDOR EN POINT DE MIRE

Parmi les principaux dossiers au centre des discussions, figure le SouthH2 Corridor,

projet destiné à acheminer de l'hydrogène renouvelable depuis l'Afrique du Nord vers le marché européen, notamment le sud de l'Allemagne, via la Tunisie, l'Italie et l'Autriche.

Le projet repose notamment sur la reconversion et l'extension de certaines infrastructures gazières existantes. Inscrit parmi les projets stratégiques soutenus par l'Union européenne, le corridor constitue l'un des axes de développement des futures infrastructures européennes de l'hydrogène. Les cinq pays concernés — Algérie, Tunisie, Italie, Autriche et Allemagne —

poursuivent ainsi leurs efforts pour concrétiser cette infrastructure. Le corridor vise à terme à contribuer à l'approvisionnement du marché européen en hydrogène renouvelable, avec un objectif annoncé de plusieurs millions de tonnes, dont une part importante pourrait provenir d'Algérie.

UNE COOPÉRATION APPELÉE À CHANGER D'ÉCHELLE

L'AHK Algérie souligne que cette dynamique intervient alors que l'Algérie met en œuvre sa stratégie nationale de développement de l'hydrogène et son programme de développement des énergies renouvelables, parallèlement aux projets liés au Corridor méridional de l'hydrogène.

Pour Alger, l'enjeu consiste à valoriser ses ressources renouvelables, ses infrastructures énergétiques et son potentiel industriel afin de s'insérer dans les nouvelles chaînes de valeur de la transition énergétique.

Pour Berlin, le développement de ces partenariats répond également à l'objectif de diversifier les sources d'approvisionnement énergétique de l'Europe et d'accompagner la montée en puissance de l'hydrogène renouvelable.

Le partenariat algéro-allemand tend ainsi à dépasser progressivement le cadre traditionnel des hydrocarbures pour s'étendre aux technologies propres, aux infrastructures et aux nouvelles filières industrielles de l'énergie.

S. Smati

MICRO-IMPORTATION

Aucune nouvelle procédure douanière

La Direction générale des Douanes (DGD) met fin aux interprétations suscitées par sa récente mise en garde sur l'activité de micro-importation. Dans une correspondance datée du 9 septembre 2026, elle affirme qu'aucune nouvelle procédure ni condition douanière n'a été instaurée pour les opérateurs concernés.

La mise en garde précédente visait uniquement à rappeler les conditions légales encadrant cette activité et à renforcer les contrôles face aux tentatives de fraude et aux dépassements constatés dans certains services douaniers, précise la DGD.

La clarification, émise par la Direction du renseignement et de la gestion des risques, sous-direction du renseignement douanier, a été adressée aux directeurs régionaux des Douanes et aux responsables régionaux du contrôle a posteriori. Intitulée «Clarification de certaines mises en garde relatives aux opérations de micro-importation», la correspondance intervient après la diffusion de commentaires sur les réseaux sociaux concernant les précédentes consignes.

La DGD rappelle que les dispositions relatives à l'activité d'importation à titre miniature découlent du cadre légal en vigueur, notamment du décret n°25-170 du 28 juin 2025. Elle précise que sa mise en garde visait uniquement à rappeler les règles applicables dans le cadre des contrôles, sans introduire de nouvelles obligations.

La Direction souligne surtout que cette mise en garde ne peut justifier aucune mesure entravant l'activité. Elle ne constitue pas une instruction autorisant les services douaniers à prendre d'autres mesures que celles prévues par le décret. La DGD demande ainsi à ses services de distinguer clairement le contrôle du respect des règles existantes de l'instauration de nouvelles obligations.

ENR EN ALGÉRIE

Un marché en pleine expansion

L'Algérie devrait enregistrer le taux de croissance le plus élevé d'Afrique dans les énergies renouvelables entre 2026 et 2031, avec une progression annuelle moyenne estimée à 42,51%, selon le dernier rapport du cabinet Mordor Intelligence. Si le pays reste encore loin des capacités installées par les principaux marchés africains, notamment l'Afrique du Sud, l'Égypte ou le Nigeria, il affiche, selon le cabinet, le rythme d'expansion le plus soutenu du continent sur la période considérée. La taille du marché algérien des énergies renouvelables est estimée à 2,23 GW, contre 1,53 GW en 2025, et pourrait atteindre 14,59 GW en 2031. Le solaire domine largement le paysage. Il représentait 61,95% du marché en 2025, avec une capacité de 847,8 mW, tandis que l'éolien terrestre ne dépassait pas 52 mW.

Cette accélération s'appuie sur un cadre réglementaire destiné à stimuler les investissements dans les énergies renouvelables, aussi bien nationaux qu'étrangers. L'Union européenne a notamment mobilisé un programme d'appui de 45 millions d'euros en faveur de la transition énergétique en Algérie. La dynamique repose principalement sur deux axes : le développement massif du solaire et la montée en puissance de projets liés à l'hydrogène vert. Le rapport souligne que l'objectif national d'atteindre 15.000 mW de capacités renouvelables à l'horizon 2035 constitue un moteur important pour le



marché. L'Algérie a, par ailleurs, engagé la première phase de son programme solaire national, avec un objectif de 3.200 mW, contre environ 600 mW actuellement. Deux grandes centrales solaires totalisant 400 mW ont été mises en service cette année, marquant une nouvelle étape dans le déploiement du photovoltaïque.

L'HYDROGÈNE VERT, NOUVEAU RELAIS

Au-delà de la production d'électricité, l'Algérie entend également valoriser son potentiel renouvelable dans la filière de l'hydrogène vert. Selon Mordor Intelligence, les ambitions du pays dans ce domaine devraient soutenir le développement de nouvelles capacités solaires et éoliennes. L'Algérie vise, à terme, une production de 1,2 million de tonnes d'hydrogène vert, destinée principalement à l'exportation vers le marché européen, avec une attention particulière portée à l'Allemagne. Cette filière constitue ainsi un levier sup-

plémentaire de diversification du mix énergétique et des exportations, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de coopération industrielle avec les partenaires européens.

CROISSANCE LA PLUS RAPIDE EN AFRIQUE

L'essor attendu du marché algérien s'inscrit dans une dynamique continentale plus large. Le solaire devrait rester la technologie renouvelable connaissant la croissance la plus rapide en Afrique, avec une progression annuelle composée estimée à 27,84% jusqu'en 2031, notamment sous l'effet de la baisse des coûts. En 2025, les tarifs des projets solaires de grande capacité attribués par appels d'offres sont ainsi descendus sous 0,03 dollar/kWh dans certains marchés, notamment en Égypte, soit plus de 40% de moins que le coût des nouvelles capacités au charbon ou au gaz.

À l'échelle africaine, l'Afrique du Sud demeure le premier marché en termes de capacités cumulées, avec 7,8 GW après sept appels d'offres. Le continent devrait ajouter plus de 92 GW de capacités renouvelables entre 2026 et 2031. Le solaire africain avait, de son côté, progressé de 21% en 2025 pour atteindre 22,19 GW.

Le principal défi reste, toutefois, celui des réseaux électriques, dont les capacités et la modernisation devront accompagner l'augmentation rapide de la production renouvelable.

S. S.

ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD

Un accord minier en préparation

Exploration, valorisation des minerais, technologies, formation et innovation figurent parmi les principaux axes de ce rapprochement.

Le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, a reçu mercredi une délégation de haut niveau du ministère sud-africain des Ressources minérales et pétrolières, avec laquelle il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale, en prévision de la signature d'un accord de coopération entre les deux pays dans le domaine minier. La rencontre, tenue au siège du ministère en présence de la secrétaire d'État chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, et de l'ambassadeur de la République d'Afrique du Sud en Algérie, Ndumiso Ndimba Ntshinga, a permis d'examiner les perspectives de développement du partenariat entre les deux pays et de tirer parti de l'expertise sud-africaine dans les domaines de l'exploration minière, de la recherche géologique, de l'exploitation des ressources minérales, ainsi que de la valorisation et de la transformation des minerais. À travers cet accord, l'Algérie entend bénéficier des compétences et de l'expertise de pointe de l'Afrique du



Sud, qui compte parmi les pays les plus avancés dans les domaines de l'exploration minière, des techniques d'exploration en profondeur et de l'exploitation durable des mines, ainsi que dans la trans-

formation et le traitement des minerais au moyen de procédés technologiques avancés. Cette coopération portera sur plusieurs axes, notamment la valorisation locale des ressources minières et

leur transformation en produits à valeur ajoutée, afin de contribuer à la création d'emplois et de soutenir le tissu industriel national.

EXPLORATION ET VALORISATION AU CŒUR DE L'ACCORD

L'accord prévoit des études géophysiques, l'échange d'expertises en matière d'environnement minier, ainsi que des actions de formation et de recherche pour renforcer les compétences et promouvoir l'innovation. En visite en Algérie du 13 au 17 septembre, la délégation sud-africaine doit également examiner les capacités techniques du secteur et les modalités d'un partenariat direct.

En somme, l'Afrique du Sud entend relancer sa coopération minière avec l'Algérie, notamment dans la valorisation et la transformation des minerais, les études géophysiques, la gestion environnementale, la formation et la recherche. La délégation sud-africaine comprend des représentants de MINTEK et des spécialistes des sciences géologiques.

L'ANGOLA ÉGALEMENT DANS LE VISEUR

Par ailleurs, Mourad Hanifi a reçu une délégation de haut niveau du ministère angolais des Ressources minérales, du Pétrole et du Gaz, afin de poursuivre les discussions sur les moyens de renforcer les relations bilatérales dans le secteur minier et d'examiner les voies à même de consolider la coopération et l'échange d'expertises techniques, institutionnelles et géologiques entre les deux pays.

Cette rencontre, la deuxième après celle tenue lundi dernier, s'est déroulée en présence de la secrétaire d'État auprès du ministre des Mines et des Industries minières, de responsables du ministère et de l'ambassadeur d'Angola en Algérie, Toko Diaken-ga Serao.

À cette occasion, les deux parties ont passé en revue l'état et les perspectives des relations bilatérales dans le secteur minier et examiné les moyens de renforcer l'échange d'expertises techniques, institutionnelles et géologiques entre les deux pays.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Saidal ouvre de nouvelles perspectives au Bénin

Une délégation algérienne multisectorielle est engagée, depuis mercredi à Cotonou, dans une série de rencontres visant à renforcer la coopération économique avec le Bénin, notamment dans les secteurs pharmaceutique et énergétique.

Une délégation algérienne opérant dans le secteur de l'industrie pharmaceutique effectue une mission de travail au Bénin, dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale dans ce domaine, a indiqué jeudi le ministère de l'Industrie pharmaceutique. Conduite par le directeur général du groupe public Saidal, Younes Bouarara, la délégation a rencontré le ministre béninois de la Santé, Benjamin Ignace Bodounrin Hounkpatin, en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Bénin, Ammar Hadjar.

Les discussions ont porté sur les moyens de développer la coopération et le partenariat dans la production de médicaments, ainsi que sur les opportunités d'accroître les échanges et la présence des produits pharmaceutiques algériens sur le marché béninois. Les deux parties ont également examiné les perspectives de coopération dans la formation, le transfert d'expertise et de technologies. Cette mission s'inscrit dans le prolongement de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et autres technologies de santé, tenue à Alger en novembre 2025 et ayant abouti à l'adoption de la « Déclaration d'Alger », présentée comme une feuille de route pour renforcer la souveraineté sanitaire du continent.

UNE APPROCHE MULTISECTORIELLE

La présence algérienne à Cotonou s'étend au-delà du secteur pharmaceutique. Une délégation multisectorielle participe, du 16 au 18 septembre, au « Benin Deal Room 2026 », plateforme d'investissement gouvernementale de haut niveau.

Cette participation vise à dynamiser la coopération algéro-béninoise et à renforcer la présence des entreprises algériennes en Afrique. La délégation comprend notamment les dirigeants de Saidal et de la SAIEG, filiale de Sonelgaz, ainsi que des représentants des ministères de l'Industrie pharmaceutique et de l'Énergie et des Énergies renouvelables.

CAP SUR LES INVESTISSEMENTS

La première journée a été marquée par des rencontres institutionnelles et des échanges B2B entre opérateurs algériens et béninois. La délégation algérienne a présenté les capacités de l'industrie pharmaceutique nationale et exploré des opportunités de partenariat et de co-investissement pour accéder au marché béninois et, à terme, ouest-africain.

D'autres rencontres sont prévues avec les responsables béninois de l'Énergie, des Mines et de l'Eau, ainsi qu'avec les dirigeants de la GDIZ et du Port autonome de Cotonou. Ces échanges visent à identifier des synergies industrielles et des projets d'investissement pour renforcer le partenariat économique entre les deux pays.

IMPORTATION DE VÉHICULES

Fin des restrictions estivales

Les restrictions estivales concernant l'embarquement de certains véhicules à destination de l'Algérie ont pris fin le 15 septembre. Les voyageurs peuvent désormais reprendre les traversées avec leur voiture, conformément à la réglementation en vigueur.

La mesure, instaurée par la Direction générale de la marine marchande du ministère des Transports du 15 juin au 15 septembre, concernait notamment les véhicules neufs ou âgés de moins de trois ans achetés à l'étranger et embarqués via les ports d'Alger et d'Oran. L'embar-

quement des fourgons avait également été interdit durant cette période depuis l'ensemble des ports algériens.

La compagnie algérienne Nouris El Bahr Ferries a confirmé mercredi 16 septembre la reprise de l'embarquement des véhicules concernés. « La res-

triction estivale concernant l'embarquement des véhicules neufs ou de moins de 3 ans via les ports d'Alger et d'Oran a pris fin », a-t-elle indiqué, précisant que les traversées avec véhicule sont désormais possibles « sous réserve des conditions réglementaires applicables ».

CONGRÈS MONDIAL DE L'ÉNERGIE

Riyad au cœur des enjeux énergétiques

Le 25e Congrès mondial de l'énergie (WPC) réunira, du 11 au 15 octobre 2026 à Riyad, des décideurs, dirigeants du secteur, investisseurs et innovateurs de

l'écosystème énergétique mondial. Pendant cinq jours, les participants échangeront sur les grandes transformations du secteur, les opportunités d'investis-

sement et les perspectives d'avenir de l'énergie. L'événement se veut également un espace de rencontres et de coopération entre les principaux acteurs

mondiaux. Les travaux débiteront le 11 octobre, avec au programme des échanges consacrés aux enjeux qui façonnent l'avenir énergétique mondial.

DÉPÔT DES COMPTES SOCIAUX

Le 30 septembre, dernier délai

Le Centre national du registre du commerce (CNRC) rappelle aux sociétés concernées par l'obligation légale de dépôt de leurs comptes sociaux au titre de l'exercice 2025 que le délai expire le 30 septembre 2026. Les entreprises sont invitées à effectuer cette démarche auprès des antennes locales du CNRC. Le non-respect du délai constitue une infraction susceptible d'entraîner l'application des sanctions prévues par la législation en vigueur. Le dépôt peut également être effectué à distance via l'application dédiée sur le portail électronique Sidjilcom. Cette obligation annuelle concerne notamment les SPA, SAS, EURL, SARL et SNC, ainsi que les sociétés en commandite, les banques et établissements financiers et les succursales de banques étrangères immatriculées au registre du commerce.

PLAN NATIONAL JEUNESSE 2026-2029

La Commission de suivi exige des rapports périodiques

La Commission a mis l'accent sur la «nécessité d'accélérer le passage de la phase d'élaboration à celle du suivi et de l'évaluation, à travers l'élaboration de rapports périodiques pour évaluer l'état d'avancement des objectifs et opérations programmées.

La Commission nationale chargée de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre du Plan national jeunesse (PNJ) 2026-2029, a tenu une réunion afin de passer en revue les réalisations accomplies et examiner les mécanismes de suivi et d'évaluation, a indiqué hier, un communiqué du ministère de la Jeunesse. Lors de cette réunion, l'accent a été mis sur la «nécessité d'accélérer le passage de la phase d'élaboration à celle du suivi et de l'évaluation, à travers l'élaboration de rapports périodiques pour évaluer l'état d'avancement des objectifs et opérations programmées, tout en actualisant et ajustant les mécanismes de mesure des indicateurs propres à chaque secteur», précise la même source. Il a également été décidé de «dresser un bilan global pour l'année 2026 pour recenser les lacunes et les défis, ainsi que les solutions proposer pour y remédier, tout en engageant l'élaboration du plan d'action pour l'année 2027», outre «la mise en service de la plateforme numé-



rique dédiée au Plan, devant servir de tableau de bord et de pilotage pour faciliter le suivi et la coordination entre les différents secteurs intervenants». La réunion a également abordé d'autres questions

liées au «financement des programmes intersectoriels conjoints, à l'actualisation des indicateurs de mesure et à la garantie de la régularité du suivi périodique de la mise en œuvre du Plan». Il convient de

rappeler que le PNJ (2026-2029) figure parmi les référentiels visant à renforcer la place des jeunes dans les politiques publiques, notamment l'article 73 de la Constitution, qui consacre le rôle de l'Etat dans l'accompagnement et l'autonomisation de la jeunesse, «en veillant à réunir les moyens institutionnels et matériels à même de développer ses capacités, de stimuler son potentiel créatif, et de l'encourager à participer à la vie politique, tout en les protégeant contre les différents fléaux sociaux». Ce Plan vise en outre à «garantir l'autonomisation des jeunes, à travers la promotion des mécanismes de coordination de l'action gouvernementale, de manière à assurer l'efficacité dans la prise en charge de l'ensemble de leurs besoins et aspirations, et à renforcer leur adhésion effective aux processus de développement et leur participation à la vie publique», conclut le communiqué.

HADJ 2027

Début des examens médicaux au profit des pèlerins

Les examens médicaux au profit des citoyens concernés par l'accomplissement du Hadj ont débuté mercredi dernier, dans le cadre des préparatifs en cours pour la saison du hadj 2027. A cette occasion, le chef de la délégation médicale de la mission algérienne des pèlerins, Youcef Terfani, a précisé que les examens médicaux avaient «débuté mercredi au niveau d'Alger, dans le but d'évaluer l'état de santé des pèlerins et de diagnostiquer les maladies dont ils pourraient souffrir», soulignant que cette opération constituait «une opportunité pour leur prodiguer les conseils médicaux et préventifs nécessaires afin d'éviter d'éventuelles complications de santé dans

les Lieux saints, notamment pour les personnes atteintes de maladies chroniques». Terfani a souligné que ces examens «se déroulent en trois étapes: un examen auprès du médecin généraliste, puis auprès du médecin spécialiste en santé mentale et psychologique, avant de procéder, après l'accord des deux praticiens et du président de la commission médicale, à la vaccination qui demeure obligatoire». Il a également indiqué que la saison du hadj 2027 se distingue par la numérisation du dossier médical du pèlerin, le médecin traitant aux Lieux saints étant appelé à établir un diagnostic et à prescrire le traitement approprié au pèlerin. Pour sa part, la présidente de la

commission médicale au niveau de la polyclinique Necira Nounou, Zaibak Imane, a affirmé que l'opération se déroulait dans les «meilleures conditions», ajoutant que «l'adoption de la numérisation durant cette saison vise à organiser l'opération et à faciliter le travail des médecins dans les Lieux saints en cas de problème de santé constaté chez le pèlerin». De son côté, l'infirmière principale de santé publique au niveau de cette polyclinique, Hamamouche Samira, a fait savoir que les pèlerins «bénéficient de trois vaccins obligatoires, à savoir le vaccin contre la méningite, le vaccin contre le tétanos, et le vaccin contre la grippe saisonnière».

SEMAINE DE LA SANTÉ SCOLAIRE

Le ministère de la Jeunesse accompagnera l'initiative

Le ministère de la Jeunesse accompagnera la Semaine de la santé scolaire, organisée par le ministère de l'Education nationale, du 21 au 24 septembre, sous le thème: «La santé scolaire... pour un avenir sain et sûr», a-t-il indiqué dans un communiqué. La participation à cette initiative découle du «souci du secteur de promouvoir la culture de la santé et de la prévention chez les enfants, les adolescents et les jeunes, partant de son rôle éducatif et préventif», lit-on dans le communiqué. Les établissements de jeunesse à travers les différentes wilayas du pays mettront en œuvre un pro-

gramme portant sur la sensibilisation, le sport et les loisirs, destiné aux enfants, aux adolescents, aux jeunes ainsi qu'aux usagers de ces structures, en coordination avec les cellules d'écoute et de prévention de la santé des jeunes, les clubs de santé des jeunes, ainsi qu'avec les différents partenaires et intervenants locaux concernés, précise la même source. Le programme prévoit une série d'activités s'articulant notamment sur la diffusion de la culture de la santé et de la prévention ainsi que des comportements sains et appropriés, la sensibilisation aux risques liés aux

drogues, aux psychotropes et aux fléaux sociaux, la sensibilisation à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée et à l'utilisation sûre et responsable d'Internet, des écrans et des jeux électroniques. Les activités porteront aussi sur l'encouragement de la pratique sportive et de l'activité physique comme mode de vie sain, ainsi que sur la mise à disposition d'espaces d'écoute, de dialogue, d'orientation et d'accompagnement pour faire connaître les prestations et programmes des établissements de jeunesse et inciter les enfants et les jeunes à en bénéficier.

POUR SOUTENIR LES PROGRAMMES HUMANITAIRES Le CRA signe un accord de coopération avec l'OIM

Un accord de coopération a été signé, jeudi à Alger, entre le Croissant-Rouge algérien (CRA) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), visant à développer le partenariat entre les deux parties et à soutenir les programmes et initiatives humanitaires d'intérêt commun, indique un communiqué du CRA. Cet accord, signé au siège du CRA, "couvre plusieurs domaines de coopération tels que le soutien à l'accès aux soins de santé et aux services médicaux, le renforcement du soutien humanitaire, psychologique et social, l'accompagnement des programmes de retour volontaire, le développement des programmes de formation, le renforcement des capacités et l'échange d'expertises", précise le communiqué. Cet accord marque «une étape supplémentaire vers le renforcement de la complémentarité entre les efforts du CRA et ceux de l'OIM, permettant de développer des interventions plus efficaces, répondant mieux aux besoins humanitaires, tout en tirant parti des expertises communes dans la mise en œuvre des programmes sur le terrain», ajoute la même source. A travers cet accord, le CRA réaffirme «son engagement à élargir les domaines de coopération avec les organisations internationales et à développer des partenariats de qualité à même de renforcer ses capacités institutionnelles et opérationnelles et d'accroître l'efficacité et la durabilité de l'action humanitaire», conclut le communiqué.

INCENDIES

Poursuite des opérations d'indemnisation des agriculteurs

Les opérations d'indemnisation des agriculteurs ayant subi des pertes lors des derniers incendies se poursuivent à Bouira afin de leur permettre de reprendre progressivement leurs différentes activités agricoles en aviculture, apiculture et en élevage, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Dans le cadre de ces opérations de solidarité initiées par l'Etat pour soutenir et indemniser les agriculteurs touchés par les der-

niers feux de forêts notamment à Kadiria, Lakhdaria (Ouest de Bouira) et Bordj Khris (Sud), plusieurs dizaines de ruches d'abeilles ont été distribuées aux apiculteurs de ces régions afin de leur permettre de reprendre leurs activités. Lancées à Bouira depuis plusieurs jours, les opérations d'indemnisation s'accroissent sur le terrain par la remise également d'aides en nature aux agriculteurs et éleveurs sinistrés, notamment à travers la dis-

tribution de têtes de cheptel destinées à reconstituer les élevages décimés par les feux de forêts. Des aliments pour volailles, ainsi que des équipements ont aussi été distribués aux aviculteurs à Kadiria et Lakhdaria, pour leur permettre de relancer leurs activités dans de bonnes conditions, selon la direction des services agricoles (DSA). Le même responsable a assuré, en outre, que le dispositif couvre les différentes catégories de pertes enre-

gistrées dans le secteur agricole, avec l'objectif de permettre aux exploitants de retrouver leurs moyens de production dans les meilleurs délais. A Kadiria, l'opération d'indemnisation a touché également quelques familles sinistrées qui ont bénéficié d'aide pour réhabiliter leurs maisons partiellement touchées par les incendies du mois d'août dernier, selon les services de la daïra.

TRIBUNAL CRIMINEL D'ALGER

Le procès du réseau de «Zkaboudj» en début de session

Le tribunal criminel d'Alger de première instance, siégeant au tribunal de Dar El Beïda, doit statuer au début de la prochaine session criminelle, sauf renvoi, dans l'affaire du réseau de trafic de drogue attribué à CH. Chouaïb, dit «El Hadj Zkaboudj».

Par Redouane Hannachi

Le principal mis en cause demeure activement recherché. Cinq mandats d'arrêt ont été délivrés à son encontre par le juge d'instruction chargé de l'enquête, avant d'être confirmés par la chambre d'accusation de la cour d'Alger. Cette dernière avait également confirmé les ordonnances du magistrat instructeur relatives aux mandats d'arrêt et aux placements en détention provisoire. Le dossier devait déjà être examiné lors de la précédente session criminelle. Les faits remontent à juillet 2023, à la suite d'une enquête menée durant plusieurs mois par les services de la police judiciaire de la Sûreté nationale. L'opération avait permis, selon les éléments de l'enquête, de mettre au jour un important réseau impliqué dans le trafic de cocaïne et de saisir plus de 80 kilogrammes de cette drogue, avec l'arrestation de 16 personnes. L'enquête avait été menée par le Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), sous le contrôle du parquet territorialement compétent. Les investigations ont conduit les enquêteurs jusqu'à un réseau présenté comme transfrontalier et dirigé, selon les éléments du dossier, par CH. Chouaïb, dit « El Hadj Zka-



boudj », qui se trouverait actuellement en France. Le réseau projetait notamment d'acheminer une importante cargaison de cocaïne de Tamanrasset vers Alger. L'un des principaux épisodes de l'opération s'est déroulé à Berriane, dans la wilaya de Ghardaïa. Le 23 juillet 2023, les enquêteurs ont procédé à l'arrestation du chauffeur chargé du transport de la cargaison. Âgé de 60 ans, ce dernier a été intercepté à bord d'un véhicule tout-

terrain après avoir été placé sous surveillance.

COCAÏNE CONNEXION

La fouille du véhicule a permis, selon les éléments communiqués à l'époque par la DGSN, de découvrir 65 briques de cocaïne, pour un poids total de 73,720 kilogrammes, soigneusement dissimulées dans un compartiment aménagé dans la malle du véhicule. Les investigations qui

ont suivi cette première arrestation ont permis d'identifier les autres membres présumés du réseau. Quinze personnes ont ainsi été interpellées entre le 24 et le 29 juillet. Selon les procès-verbaux versés au dossier, ces suspects étaient notamment chargés de la distribution et du trafic de la drogue. Les perquisitions effectuées aux domiciles de plusieurs suspects ont également permis, selon les enquêteurs, de récupérer une autre quantité de cocaïne, estimée à 5,680 kilogrammes, ainsi qu'une somme de 2,176 milliards de centimes dans la commune de Bourouba, anciennement appelée La Montagne. Présenté dans le dossier comme le principal dirigeant de cette organisation, «El Hadj Zkaboudj » est également cité dans une autre affaire liée à la tentative d'introduction de 1,2 million de capsules de psychotropes sur le marché national, à la veille du mois de Ramadhan 2023. Le mis en cause fait l'objet de cinq mandats d'arrêt internationaux et demeure en fuite. Le dossier intervient alors que les services de sécurité avaient également annoncé, dans une opération distincte, la saisie de 35,9 kilogrammes de cocaïne au port d'Alger. La drogue avait été découverte à bord d'un navire battant pavillon étranger, à la suite d'informations parvenues aux services de la Sûreté nationale et d'une fouille menée en coordination avec les gardes-côtes. L'affaire du réseau de « Zkaboudj » sera ainsi examinée par le tribunal criminel d'Alger lors de la prochaine session, avec la possibilité d'un renvoi de l'audience.

R. H.

ATTEINTE AUX SYMBOLES DE L'ÉTAT Le pourvoi de Latifa Dib déposé

Le collectif de défense de l'avocate Latifa Dib a introduit, jeudi, un pourvoi en cassation auprès de la chambre correctionnelle et délictuelle de la Cour suprême. La défense conteste ainsi la décision rendue en appel et demande la révision du procès ainsi que de la peine prononcée à l'encontre de sa cliente. Latifa Dib a également formé un pourvoi en cassation, avec pour objectif l'annulation du verdict rendu à son encontre. La mise en cause a été condamnée, mardi dernier, à deux années de prison ferme, assorties d'une amende de 500.000 dinars, par les juges de la 10e chambre pénale de la cour d'Alger. Le dispositif de la décision lui a été communiqué par téléconférence depuis son lieu d'incarcération à l'établissement pénitentiaire de Koléa. Lors de l'audience, le procureur général près la cour d'Alger avait requis une peine de cinq années de prison ferme, assortie d'une amende de 500.000 dinars à titre de dommages et intérêts, pour des faits qualifiés d'atteinte aux symboles de l'État, en l'occurrence le président de la République et le chef d'état-major de l'ANP. En première instance, le président du tribunal correctionnel de Sidi M'Hamed avait condamné Latifa, Dib le 28 mai dernier, à quatre années de prison ferme, assorties d'une amende de 200.000 dinars. Le pourvoi introduit devant la Cour suprême ouvre désormais une nouvelle étape dans la procédure judiciaire.

R. H.

DILAPIDATION DE 600 MILLIARDS DE CENTIMES Le procès de l'ex-ministre Arezki Berraki prévu mardi

Le président de la section du pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed examinera, sauf report, ce mardi, le procès de l'ancien ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki. Le dossier devait être examiné en août dernier, mais l'audience avait été reportée à plusieurs reprises à la demande du collectif de défense, qui avait sollicité un délai supplémentaire afin d'examiner l'ensemble des pièces versées au dossier. Déjà condamné pour enrichissement illicite à sept années de prison ferme, l'ancien premier responsable du secteur de l'eau comparaitra dans cette nouvelle affaire pour des faits ayant, selon l'expertise judiciaire, occasionné un préjudice financier estimé à 600 milliards de centimes. Cette importante enveloppe financière était destinée à la réalisation d'un barrage dans la localité de Medjez El Beggar, dans la wilaya de Guelma. Arezki Berraki est

poursuivi dans ce dossier aux côtés notamment de l'ancien directeur général de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), M. M., de son successeur, B. Ch., ainsi que d'autres prévenus. L'enquête judiciaire avait été confiée au juge d'instruction de la section du pôle financier et économique, lequel avait décidé de renvoyer le dossier devant le tribunal de Sidi M'Hamed. Le procureur de la République près le pôle financier et économique avait introduit un appel contre certaines ordonnances rendues au cours de l'instruction, notamment celles relatives au non-lieu. Les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'Alger ont toutefois confirmé les ordonnances rendues par le juge chargé de l'enquête. L'ex-ministre est poursuivi pour plusieurs chefs d'inculpation, notamment abus d'autorité, trafic d'influence, passation de marchés douteux, bénéfice d'indus avantages et violation

volontaire des dispositions réglementaires relatives aux marchés publics. Le juge d'instruction a également retenu à son encontre le délit de détournement et de transfert illégal de capitaux de et vers l'étranger. Un entrepreneur, identifié par les initiales H. R., est également poursuivi dans cette affaire pour incitation d'agents publics au faux et usage de faux dans des documents administratifs, dans le but de bénéficier d'indus avantages au détriment de l'État. Selon les éléments du dossier, ces manœuvres auraient entraîné un détournement et une dilapidation de deniers publics au niveau de l'ANBT.

UNE «ENTREPRISE» FAMILIALE

Sur le plan judiciaire, Arezki Berraki avait été condamné, le 25 janvier 2025, à dix années de prison ferme par le tribunal de Sidi M'Hamed dans une affaire d'enrichissement illicite. Sa peine a par la

suite été réduite de trois années par les juges de la 10e chambre pénale de la cour d'Alger, après un précédent examen du dossier par la 6e chambre, statuant après cassation. Son fils, Anis Berraki, a également été poursuivi dans cette procédure et condamné à deux années de prison ferme pour avoir bénéficié d'indus avantages durant la période où son père était ministre. Le représentant du Trésor public s'est constitué dans le dossier afin de réclamer des réparations matérielles au titre des préjudices financiers causés à l'État. Il s'agit du deuxième renvoi de ce procès, après celui intervenu le 3 juin dernier. Par ailleurs, l'ancien ministre attend toujours l'examen de son pourvoi en cassation introduit devant la chambre correctionnelle et délictuelle de la Cour suprême concernant sa condamnation pour enrichissement illicite.

R. H.

KORDOFAN

L'armée resserre l'étau autour des FSR

L'armée soudanaise a annoncé jeudi de nouvelles avancées dans les Etats du Kordofan, avec la prise de contrôle de plusieurs positions stratégiques dans le Kordofan-Nord et le Kordofan-Sud. Ces opérations, menées sur plusieurs axes, visent notamment à reprendre le contrôle des voies d'approvisionnement et à réduire la marge de manœuvre des Forces de soutien rapide (FSR).

L'armée soudanaise et la force conjointe des mouvements armés qui la soutiennent ont pris le contrôle de la zone d'Al-Farshaya, à proximité d'Al-Dilling, dans le Kordofan-Sud, après de violents affrontements avec les Forces de soutien rapide. Dans le même temps, les forces gouvernementales ont annoncé la reprise d'Al-Mamsouka, située à une soixantaine de kilomètres à l'ouest d'El-Obeid, capitale du Kordofan-Nord.

Ces avancées interviennent au lendemain de l'annonce de la progression de l'armée à Sodiri et du déploiement de ses forces dans la ville de Bara. Elles s'inscrivent dans le cadre d'une opération terrestre plus large lancée sur plusieurs axes du Kordofan, région devenue l'un des principaux théâtres du conflit soudanais.

UN AXE STRATÉGIQUE ENTRE EL-OBEID ET AL-DILLING

La bataille d'Al-Farshaya revêt une importance particulière en raison de la position de cette zone sur l'axe routier reliant El-Obeid à Al-Dilling. Cette route constitue un corridor essentiel pour les mouvements de troupes et l'acheminement des approvisionnements entre le Kordofan-Nord et le Kordofan-Sud.

Selon des sources militaires, les combats ont été particulièrement violents avant le retrait des éléments des FSR. L'armée affirme avoir poursuivi les forces en repli et leur avoir infligé des pertes humaines et matérielles, faisant également état de la destruction de plusieurs véhicules et équipements militaires. Des drones auraient par ailleurs ciblé des éléments des FSR après leur retrait de la zone des affrontements.

Des images diffusées après les combats montrent des soldats de l'armée soudanaise en train de se déployer et de se redéployer dans Al-Farshaya.

Pour l'analyste militaire Hossameddine Mahmoud, cité par Al-Quds Al-Arabi, le contrôle de cette zone est important en rai-



son de sa proximité avec Al-Dilling, deuxième plus grande ville du Kordofan-Sud, mais également de son emplacement sur le réseau routier reliant le nord et le sud de la région.

Cette progression permettrait à l'armée de renforcer sa présence sur l'axe El-Obeid-Al-Dilling et d'exercer une pression accrue sur les lignes d'approvisionnement utilisées par les FSR et leurs alliés.

UNE OFFENSIVE SUR PLUSIEURS FRONTS

La prise d'Al-Mamsouka dans le Kordofan-Nord complète cette progression. Située à environ 60 kilomètres à l'ouest d'El-Obeid, la zone constitue un autre point d'appui pour les forces gouvernementales dans leur volonté d'élargir leur zone de déploiement au-delà des abords de la capitale régionale.

L'armée mène parallèlement des mouvements à l'ouest de Bara et dans le secteur de Sodiri. Cette offensive à plusieurs directions semble viser les positions des FSR

ainsi que les axes utilisés pour leurs ravitaillements.

Selon Hossameddine Mahmoud, la multiplication des opérations traduit une volonté de sécuriser les principaux axes autour d'El-Obeid et de créer les conditions permettant aux forces gouvernementales de poursuivre leur progression vers l'ouest du Kordofan.

L'enjeu dépasse toutefois les frontières des deux Etats du Kordofan. Les routes reliant El-Obeid à Al-Dilling et Kadougli se prolongent vers le sud et sont connectées à des axes menant aux monts Nouba ainsi qu'à la région du Darfour, à l'ouest du Soudan.

Le contrôle de ces corridors peut ainsi avoir un impact direct sur la capacité des belligérants à déplacer leurs combattants, leurs équipements et leurs approvisionnements.

Les Nations unies avaient déjà souligné l'importance des axes routiers dans les combats autour d'El-Obeid. En février, l'organisation avait indiqué que les affronte-

ments portaient notamment sur le contrôle des principales routes, dont l'insécurité entravait l'acheminement des marchandises et de l'aide humanitaire.

Dans le Kordofan-Sud, la situation demeure particulièrement tendue autour d'Al-Dilling et de Kadougli. Les deux villes avaient été soumises à une forte pression militaire et à des périodes de siège ayant perturbé l'arrivée des produits commerciaux et de l'aide humanitaire.

L'armée soudanaise avait annoncé, en janvier et février, avoir brisé le siège des deux villes. Des convois humanitaires des Nations unies avaient ensuite pu atteindre les populations concernées.

Mais la réouverture des routes n'a pas permis de rétablir une stabilité durable. En mars, l'ONU avait signalé la poursuite des combats, des frappes aériennes et des attaques de drones autour d'Al-Dilling, tandis que les axes reliant la ville à El-Obeid et Kadougli devenaient de plus en plus dangereux.

En juin, deux ponts importants sur la route reliant Kadougli à Al-Dilling avaient été détruits, compliquant davantage les déplacements des civils et l'acheminement de l'aide, notamment à l'approche de la saison des pluies.

LES DRONES, NOUVELLE ARME DU CONFLIT

Le recours croissant aux drones constitue désormais l'une des caractéristiques majeures des combats au Soudan. Les différentes parties au conflit les utilisent pour frapper des positions militaires, des convois et, dans certains cas, des zones urbaines.

Dans un rapport, la mission d'établissement des faits des Nations unies a estimé que l'utilisation de drones et d'armes avancées, conjuguée au soutien militaire extérieur, contribuait à prolonger le conflit et à aggraver les pertes civiles. Elle a fait état de plus de 1 000 personnes tuées dans des attaques de drones au cours du premier semestre 2026.

YÉMEN

L'armée frappe des positions des Houthis

L'armée yéménite a annoncé, hier, la mort de 30 membres du mouvement houthiste et la blessure de 60 autres lors d'affrontements et de frappes aériennes dans le gouvernorat de Taëz, dans l'ouest du pays.

Selon le centre des médias de l'axe militaire de Taëz, les affrontements ont éclaté jeudi entre les forces gouvernementales et les Houthis aux abords du carrefour

d'Al-Dharifa, dans le district d'Al-Wazi'iya, à l'ouest de Taëz.

L'aviation de guerre a apporté son soutien aux forces gouvernementales en menant plusieurs frappes contre des rassemblements et des véhicules des Houthis dans la zone des combats ainsi que dans d'autres secteurs du district, selon la même source.

Le bilan communiqué par le centre des médias fait état de 30 Houthis tués et de 60 autres bles-

sés. Six véhicules militaires et deux chars auraient également été détruits au cours des affrontements et des frappes aériennes.

Les Houthis n'avaient pas immédiatement réagi à ces informations.

PRESSIION MILITAIRE SUR PLUSIEURS FRONTS

Ces combats interviennent dans un contexte de recrudescence des affrontements sur plu-

sieurs fronts au Yémen et de nouvelles évolutions de la carte des zones contrôlées par les différents protagonistes.

Les Houthis ont récemment progressé sur la côte ouest et pris le contrôle de plusieurs positions stratégiques dans les gouvernorats de Hodeïda et de Taëz, notamment la ville de Mokha. Ils ont également étendu leur présence à plusieurs îles de la mer Rouge, dont Mayoun, située dans

le détroit de Bab el-Mandeb.

De leur côté, les forces gouvernementales ont enregistré une progression dans le gouvernorat d'Al-Jawf, en direction d'Al-Hazm, chef-lieu de la province.

Les combats se poursuivent également sur les fronts de Marib, d'Al-Dhale et d'Al-Bayda, tandis que des frappes aériennes ciblent des positions et des mouvements des Houthis dans plusieurs régions du pays.

RUSSIE-OCCIDENT

Lavrov dénonce une montée des tensions

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a affirmé jeudi que les pays occidentaux se préparaient à entrer en guerre contre la Russie, estimant que «les élites occidentales entretiennent le mythe d'une menace provenant de la Russie».

Lavrov s'exprimait lors d'une conféren-

ce du «Mouvement international des amis de la Russie», organisée à Moscou. Il a assuré que la Russie répondrait aux menaces visant sa sécurité et qu'elle disposait des moyens nécessaires pour le faire.

Le chef de la diplomatie russe a également accusé les pays européens d'adopter, selon lui, «le nazisme» à travers leur sou-

tien à l'administration de Kiev, qualifiant cette situation de «honteuse».

Il a toutefois estimé que les Etats-Unis se montraient plus ouverts au dialogue que les pays européens. «Nous sommes également toujours ouverts à des consultations sérieuses», a-t-il déclaré, tout en relevant qu'aucun changement significatif n'était

intervenu dans les relations entre Moscou et Washington malgré le dialogue en cours.

La Russie mène depuis le 24 février 2022 une offensive militaire en Ukraine. Moscou exige notamment que Kiev renonce à rejoindre des organisations militaires occidentales, une condition rejetée par l'Ukraine.

SANCTIONS CONTRE L'IRAN

Moscou et Pékin disent non à Washington

Le dossier iranien continue de cristalliser les divergences entre les membres permanents du Conseil de sécurité.

La Russie et la Chine ont opposé jeudi leur veto à un projet de résolution américain au Conseil de sécurité des Nations unies visant à prolonger d'un an le mandat des experts chargés de surveiller l'application des sanctions réimposées à l'Iran en raison de son programme nucléaire.

Le texte a recueilli 11 voix favorables contre deux voix défavorables, tandis que la Somalie et le Pakistan se sont abstenus. Il n'a cependant pas pu être adopté en raison du veto russe et chinois.

Les sanctions du Conseil de sécurité à l'encontre de l'Iran demeurent ainsi en vigueur. Elles comprennent notamment le gel d'avoirs iraniens à l'étranger, des restrictions sur les transactions d'armes avec Téhéran ainsi que des mesures concernant le développement du programme iranien de missiles balistiques.

LE MÉCANISME DE «SNAPBACK»

La réimposition de ces sanctions fait suite à l'activation, par la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, du mécanisme dit du «snapback», prévu dans l'accord nucléaire conclu en 2015 entre l'Iran et les grandes puissances.

Cette procédure avait conduit au rétablissement des sanctions le 27 septembre 2025, ainsi qu'à la réactivation du comité des sanctions du Conseil de sécurité. Elle avait également permis à une équipe d'experts de l'ONU de surveiller la mise en œuvre des mesures.

Washington souhaitait prolonger son mandat pour une année supplémentaire, dans le cadre de ses efforts visant à accen-



tuer la pression sur Téhéran et à réduire ses liens avec ses derniers partenaires économiques.

La question du programme nucléaire iranien reste au centre des tensions. Depuis les frappes sionistes et américaines contre des installations nucléaires iraniennes en juin 2025, les inspecteurs de l'ONU ne sont plus en mesure de vérifier directement l'état des stocks iraniens d'uranium enrichi.

Selon l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'Iran disposait de 440,9 kilogrammes d'uranium enrichi jusqu'à 60 %. Ce niveau d'enrichissement reste inférieur au seuil de 90 % générale-

ment associé à l'uranium de qualité militaire, mais représente un niveau élevé au regard des usages civils du nucléaire.

La mission iranienne auprès des Nations unies a salué le veto de Moscou et de Pékin, estimant que les deux pays avaient empêché «une nouvelle tentative cynique des États-Unis et de leurs alliés» d'utiliser le Conseil de sécurité «à des fins politiques».

TÉHÉRAN CONVOQUE L'AMBASSADEUR ALLEMAND

Sur le front diplomatique, le ministère iranien des Affaires étrangères a annoncé jeudi la convocation de l'ambassadeur alle-

mand à Téhéran, Axel Dittmann, auquel il a transmis une «ferme protestation» contre les déclarations de responsables allemands concernant l'Iran.

Selon le ministère iranien, cette convocation intervient en réaction à la position adoptée par de hauts responsables allemands ainsi qu'à certaines actions de l'ambassade d'Allemagne à Téhéran, qualifiées d'«interventionnistes».

Le vice-ministre iranien des Affaires étrangères chargé de l'Europe occidentale, Ali Reza Yousefi, a notamment rejeté les «allégations infondées» formulées par le chancelier allemand Friedrich Merz à l'encontre de l'Iran.

Il a également dénoncé ce qu'il a qualifié d'«approche injuste et destructrice» de Berlin sur les questions iranienne et régionale.

Évoquant le soutien allemand à l'entité sioniste, le responsable iranien a accusé Berlin de contribuer aux actions sionistes contre les Palestiniens et d'autres pays de la région.

Mardi, Friedrich Merz avait appelé l'Iran à mettre fin à son programme nucléaire militaire et à cesser son soutien aux forces alliées de Téhéran dans la région. Le chancelier allemand avait également appelé à empêcher les Houthis de menacer la navigation maritime en mer Rouge.

Le double affrontement diplomatique au Conseil de sécurité et entre Téhéran et Berlin intervient ainsi sur fond de tensions persistantes autour du programme nucléaire iranien, des sanctions internationales et de l'évolution du conflit dans la région.

R.I/agences

LIBAN

Aoun dénonce la poursuite des attaques sionistes

L'armée sioniste a poursuivi jeudi ses frappes et opérations militaires dans plusieurs secteurs du sud du Liban, notamment dans les districts de Tyr, Nabatieh, Bint Jbeil et Marjayoun.

Les attaques ont compris des raids aériens, des tirs d'artillerie, des tirs d'armes automatiques, des explosions, des opérations de terrassement et l'incendie de maisons. Des drones sionistes ont également survolé à basse altitude Beyrouth, sa banlieue sud ainsi que le district de Hermel, dans l'est du Liban.

Dans le district de Tyr, l'armée sioniste a mené plusieurs frappes et explosions contre la localité de Mansouri, ciblant notamment des zones résidentielles et des infrastructures. Des secousses ont été ressenties dans les villages voisins, selon l'Agence nationale d'information libanaise.

L'artillerie sioniste a également bombardé Mansouri et Wadi al-Azziya, tandis que l'aviation avait effectué dans la nuit des frappes contre Mansouri, Majdal Zoun et les vallées environnantes.

Jeudi, l'aviation sioniste a de nouveau frappé Mansouri avec deux missiles, avant de mener un second raid contre la localité. Les forces sionistes ont parallèlement poursuivi leurs opérations de terrassement et de démolition de maisons.

Dans le district de Nabatieh, un drone sioniste a largué une bombe sonore à la périphérie de Zawtar al-Gharbiya, près de la digue séparant cette localité de Zawtar al-Charqiya. Des maisons ont été incendiées par les forces sionistes dans cette dernière localité. Des tirs d'artillerie intermittents ont également touché la zone comprise entre les hauteurs

d'Ali al-Taher et la colline de Dabché, à la périphérie de Nabatieh al-Fawqa, ainsi que le secteur situé entre Mifdoun et Zawtar al-Charqiya.

L'artillerie sioniste a par ailleurs bombardé la zone de Dmachqiya, à l'est de Kfar Tebnit, tandis qu'une explosion a été provoquée par l'armée sioniste à Yahmar al-Chaqif.

Dans le district de Bint Jbeil, l'artillerie sioniste a bombardé Haddatha et l'armée a procédé à une importante explosion à Aïta al-Chaab.

À Marjayoun, des tirs d'armes automatiques ont été effectués à l'aube en direction de Wadi al-Houjeir, près de Qabrikha.

Ces attaques sont intervenues alors que le président libanais Joseph Aoun participait à Paris à une réunion préparatoire de la conférence internationale consa-

crée au soutien à l'armée libanaise et aux forces de sécurité intérieure.

Aoun a réaffirmé que la «formule-cadre» tripartite conclue avec l'entité sioniste avait pour objectif de mettre fin à la guerre et d'ouvrir une nouvelle phase de sécurité et de stabilité.

Le président libanais a déclaré que son pays avait respecté ses engagements, mais que la poursuite de leur mise en œuvre et la consolidation de la stabilité ne pouvaient être assurées dans le contexte de la poursuite des agressions et violations sionistes et de l'occupation de certaines parties du territoire libanais.

Il a également souligné l'élargissement du rôle de l'armée libanaise, notamment dans le sud, où elle doit renforcer la présence de l'État, exercer son autorité et préserver la stabilité.

Le 26 juin dernier, le Liban et l'entité sioniste avaient signé à Washington une «formule-cadre» sous parrainage américain, prévoyant un retrait progressif des forces sionistes du territoire libanais et le déploiement de l'armée libanaise dans les zones évacuées.

Aoun avait auparavant indiqué que le principal défi dans le sud concernait le retrait sioniste des villages et localités occupés ainsi que le déploiement de l'armée libanaise jusqu'à la frontière internationale.

Le ministère libanais de la Santé a annoncé jeudi que les attaques sionistes menées entre le 2 mars et le 17 septembre avaient fait 4.386 morts et 12.407 blessés.

Depuis le 8 octobre 2023, le bilan global s'élève à 8.953 morts et 30.643 blessés, selon le ministère libanais de la Santé.

PRÉSIDENTIELLE DE 2028 EN TURQUIE Erdogan annoncé candidat

Un proche conseiller du président turc Recep Tayyip Erdogan a affirmé jeudi que celui-ci se présenterait à un nouveau mandat présidentiel lors d'élections anticipées qui pourraient être organisées en avril 2028, selon des médias turcs. Mehmet Uçum, conseiller juridique principal du chef de l'État, a indiqué, dans des déclarations rapportées par la chaîne privée NTV et le

quotidien Cumhuriyet, que des élections pourraient se tenir le 16 avril 2028 si le Parlement approuvait leur organisation anticipée. «Si 360 députés soutiennent la décision d'organiser de nouvelles élections, elles auront lieu le 16 avril 2028», a-t-il déclaré. La Constitution turque prévoit normalement la tenue de la prochaine élection présidentielle en mai 2028. Elle permet

toutefois au Parlement de convoquer des élections anticipées si cette décision obtient le soutien d'au moins 360 des 600 députés. Le Parti de la justice et du développement (AKP), au pouvoir, et son allié nationaliste, le Parti d'action nationaliste (MHP), disposent de 326 sièges au Parlement.

Le gouvernement turc a, à plusieurs

reprises, affirmé que les prochaines élections se tiendraient à la date prévue, en mai 2028. Recep Tayyip Erdogan a accédé au pouvoir en 2003 en tant que Premier ministre. Il a occupé cette fonction pendant trois mandats avant d'être élu président de la République en 2014. Après le passage de la Turquie à un régime présidentiel, il a été réélu en 2018, puis en 2023.

FIFA

La FA exige des comptes à Infantino

La présidente de la Fédération anglaise, Debbie Hewitt, réclame la publication des documents liés au projet controversé FIFA Forward Enterprise et un examen indépendant de ses conditions d'élaboration.

La pression continue de monter autour de Gianni Infantino. La présidente de la Fédération anglaise de football (FA), Debbie Hewitt, également vice-présidente de la FIFA et membre de son Conseil, a demandé au président de l'instance mondiale de rendre publics les documents liés à son projet, finalement abandonné, d'ouvrir une partie des droits commerciaux de la Coupe du monde à des investisseurs privés.

Dans une lettre adressée cette semaine à Gianni Infantino ainsi qu'au secrétaire général de la FIFA, Mattias Grafström, Debbie Hewitt réclame que l'ensemble des informations et échanges concernant ce



projet soient transmis aux membres du Conseil avant sa prochaine réunion, prévue le 15 octobre. Elle souhaite également qu'un examen indépendant soit mené sur les conditions dans lesquelles le projet a été élaboré.

Baptisé « FIFA Forward Enterprise » (FFE), le projet prévoyait la création d'une nouvelle structure chargée notamment de certains droits commerciaux liés aux compétitions de la FIFA, avec une participation ouverte à des investisseurs privés.

L'initiative avait sus-

cité une vive opposition dans le monde du football avant d'être retirée par Infantino. L'UEFA, la Confédération asiatique de football (AFC) et la CONCACAF avaient notamment exprimé leurs critiques sur la gouvernance de la FIFA. L'UEFA cherche par ailleurs à obtenir, par voie judiciaire aux États-Unis, des documents concernant cette opération.

La FIFA avait indiqué qu'un examen du projet abandonné devait être présenté à son Conseil. Cette réponse n'a toutefois pas suffi à calmer les

demandes de transparence de plusieurs responsables du football.

L'AFFAIRE BALOGUN ÉGALEMENT DANS LE VISEUR

Debbie Hewitt demande par ailleurs la publication des documents relatifs à la suspension de la sanction infligée à l'attaquant américain Folarin Balogun durant la Coupe du monde 2026.

Expulsé lors de la victoire des États-Unis contre la Bosnie-Herzégovine, Balogun devait normalement être suspendu pour la huitième

PORTUGAL

Mezian Mesloub appelé avec les Espoirs

Décisif en Ligue des champions la semaine dernière, le jeune attaquant de Lens Mezian Mesloub, 16 ans, a été sélectionné, hier, avec les Espoirs portugais.

L'Europe l'a découvert la semaine dernière avec son entrée brillante, en Ligue des champions, face au Slavia Prague (3-2). À 16 ans, Mezian Mesloub, buteur cinq secondes après son entrée en jeu en L1 face à Nantes (1-0) l'an dernier, bat, ces derniers mois, des records de précocité. En club mais aussi en sélection. L'attaquant de Lens, apparu déjà huit fois avec les sélections de jeunes portugaises (U16, U17), vient d'être sélectionné ce vendredi par les Espoirs portugais. Un double surclassement peu commun. Le Portugal (en tête de son groupe, 19 points en 7 matches disputés) affrontera la Bulgarie, Gibraltar et la Tchéquie dans le cadre des qualifications au prochain Euro.

« Mezian est un jeune joueur de 16 ans, déjà chez nous en U17, on le suit et il a commencé à jouer plus régulièrement en L1 et en Champions, il est entré dans le radar des U21, il révèle des qualités qui correspondent à notre jeu en sélection, ces matchs sont une bonne opportunité de le voir de plus près », a salué Luis Freire, sélectionneur des Espoirs du Portugal, en conférence de presse.

S'il entrait en jeu durant ce rassemblement, Mezian Soares Mesloub deviendrait le 3e joueur le plus jeune de l'histoire du football portugais à débiter avec les Espoirs, derrière le légendaire Fernando Chalana et Diogo Costa, titulaire inamovible dans les buts du FC Porto et chez les A aujourd'hui. Le Portugal de Freire reste sur une belle série de 6 victoires et 1 nul sur les 7 matches de campagne de qualification pour l'Euro de la catégorie, avec 28 buts marqués pour aucun encaissé.

FC BARCELONE

Le regret de Fermín López

Fermín López veut écrire sa propre histoire au FC Barcelone. Dans un entretien à GQ Hype, le milieu espagnol de 23 ans a évoqué son style de jeu, les comparaisons avec Xavi et Iniesta et sa relation avec Lamine Yamal.

Refusant toute comparaison avec les deux légendes du Barça, López estime avoir un profil plus offensif. « J'aime le jeu direct et je cherche toujours à marquer des buts », a-t-il expliqué.

Le joueur a surtout révélé son principal regret : ne jamais avoir pu partager le terrain avec Lionel Messi. « J'aurais aimé partager le terrain avec Lionel Messi », a-t-il confié.

À propos de Lamine Yamal, il souligne la facilité de jouer à ses côtés : « C'est très facile de jouer à ses côtés. C'est le meilleur. »

Après un parcours loin des projecteurs, Fermín López s'est progressivement imposé au Barça et entend désormais poursuivre son ascension sous ses propres couleurs.

COUPE INTERCONTINENTALE

Mamelodi Sundowns privé de trois joueurs

Mamelodi Sundowns devra composer avec plusieurs absences importantes lors de son prochain rendez-vous international. Le club sud-africain affrontera Al Ahly aujourd'hui dans le cadre de la Coupe d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, compétition intégrée au programme de la Coupe intercontinentale des clubs. Le champion d'Afrique du Sud prépare ce duel face au géant égyptien avec un effectif diminué. Trois joueurs manqueront en effet à l'appel, dont deux éléments défensifs et un attaquant. Selon le quotidien saoudien Arriyadiyah, Juliso Modau ne pourra pas participer à cette rencontre après avoir subi une

rupture complète du tendon d'Achille le mois dernier, lors d'un match de championnat. Cette blessure devrait éloigner le défenseur des terrains pendant une longue période. Son absence constitue un coup dur pour Mamelodi Sundowns, qui devra trouver une solution pour compenser l'indisponibilité de l'un de ses éléments défensifs. Kegan Kubido figure lui aussi parmi les absents. Le défenseur sud-africain poursuit sa convalescence après une opération à l'épaule et n'est pas encore en mesure de retrouver la compétition.

Mamelodi Sundowns devra également se passer des services d'Arthur Sales. L'attaquant bré-

silien est éloigné des terrains depuis juillet en raison d'une blessure à l'épaule, privant ainsi le staff d'une option supplémentaire dans le secteur offensif.

Ces trois forfaits interviennent à un moment important de la saison pour les Sundowns, qui réalisent jusqu'ici un début d'exercice convaincant. Malgré ces absences, Mamelodi Sundowns reste sur une dynamique positive. Le club occupe actuellement la première place du championnat sud-africain et s'est également qualifié pour la finale de la Coupe MTN8.

Le rendez-vous face à Al Ahly représente néanmoins un défi d'une autre dimension. Cette

confrontation opposera deux formations majeures du football africain et s'inscrit dans le cadre de la Coupe intercontinentale des clubs.

Après cette affiche, les Sundowns auront rapidement un autre rendez-vous majeur au programme. Ils retrouveront les Orlando Pirates le 10 octobre prochain pour le traditionnel « Clasico » du football sud-africain.

Avant de penser à ce choc national, les joueurs de Mamelodi Sundowns ont toutefois les yeux tournés vers Al Ahly. Avec trois joueurs indisponibles, le staff devra composer au mieux pour tenter de poursuivre l'aventure internationale.

HEMDANI DÉVOILE SA PREMIÈRE LISTE DES VERTS

Douze mondialistes sur la touche

Pour sa première, le nouveau sélectionneur affiche une ambition claire : qualifier l'Algérie pour la CAN-2027 et construire progressivement une équipe dotée d'une identité de jeu plus affirmée.

Le nouveau sélectionneur national, Brahim Hemdani, a exposé avant-hier à Alger les grandes lignes de son projet, insistant sur la nécessité de bâtir progressivement une équipe capable de développer une identité de jeu claire, avec la qualification pour la CAN-2027 comme premier objectif.

« L'identité de jeu est importante. On va proposer un projet de jeu qui ira dans ce sens et qui devra correspondre à l'identité de l'équipe d'Algérie : jouer vers l'avant et prendre des initiatives. Mais cela ne pourra arriver que si on construit une base solide », a déclaré Hemdani lors d'une conférence de presse tenue à la salle Mohamed-Sellah du stade Nelson-Mandela de Baraki.

Âgé de 48 ans, l'ancien défenseur central des Verts a été chargé par la Fédération algérienne de football (FAF) de prendre les commandes de la sélection en remplacement du technicien suisse-bosnien Vladimir Petkovic, dont le contrat a été résilié à l'issue de la Coupe du monde 2026.

Pour ses débuts sur le banc de l'Algérie, Hemdani dirigera les Verts lors de leurs deux premières rencontres des qualifications de la CAN-2027. L'Algérie affrontera la Zambie le 25 septembre au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (20h00), avant de se déplacer à Bujumbura pour défier le Burundi le 29 septembre (1h00). Un match amical face au Niger est également programmé le 6 octobre à Tizi-Ouzou (20h30).



« L'objectif, c'est d'aller à la CAN avec une équipe ambitieuse, mais avant cela, on doit faire en sorte de nous qualifier pour pouvoir avoir cette ambition. Chaque chose en son temps. Il y a deux matches qui arrivent, on doit d'abord bien gérer ces deux premières rencontres », a souligné le sélectionneur.

LES CARTES REDISTRIBUÉES

Hemdani a également marqué son arrivée par un profond renouvellement du groupe. Douze joueurs présents au Mondial

2026 ne figurent pas dans la liste des 26 convoqués pour les prochaines échéances.

Certaines absences sont toutefois liées à des circonstances particulières. Riyad Mahrez et Aïssa Mandi ont annoncé leur retraite internationale après le Mondial, tandis que Luca Zidane et Rafik Belghali sont suspendus. Yacine Titraoui est, pour sa part, blessé. Nadhir Benbouali, également absent, a récemment été freiné par des problèmes physiques.

Oussama Benbot, Mohamed Amine Tougaï, Housseem Aouar, Hicham Boudaoui,

Ramiz Zerrouki et Farès Ghedjemis complètent la liste des mondialistes non retenus.

En parallèle, le nouveau sélectionneur a rappelé certains joueurs, notamment le défenseur Ahmed Touba et le milieu de terrain Adem Zorgane.

Hemdani se veut toutefois clair : la porte reste ouverte à tous. « Tous les joueurs sont susceptibles d'être sélectionnés. Seuls les résultats et les performances seront des facteurs déterminants pour établir une liste », a-t-il assuré.

LA SUCCESSION DE MAHREZ

Le départ de Riyad Mahrez, ancien capitaine et figure majeure des Verts, constitue l'un des principaux défis de cette nouvelle étape. Hemdani estime néanmoins disposer de plusieurs solutions pour préparer la relève, particulièrement sur le flanc droit.

« On a le luxe d'avoir autant de bons joueurs sur le côté droit. Ils ont la possibilité de montrer leur potentiel. Ce n'est pas facile de voir un joueur comme Mahrez partir, mais c'est à eux de nous montrer ce dont ils sont capables. On a plusieurs possibilités », a-t-il affirmé.

Le nouveau sélectionneur entend ainsi profiter de ce premier rassemblement pour poser les premières bases de son projet, avec un double objectif : obtenir les résultats nécessaires et installer progressivement une nouvelle identité pour les Verts.

R.S.

LIGUE 1 MOBILIS :

La LFP dévoile les dates des trois prochaines journées

La Ligue de football professionnel (LFP) a communiqué le calendrier des prochaines journées du championnat de Ligue 1 Mobilis. Après la troisième journée, prévue cette semaine, la compétition observera une trêve internationale avant de reprendre au mois d'octobre.

Selon le programme dévoilé par la LFP, la quatrième journée se disputera les 7, 8 et 9 octobre, tandis que la cinquième journée aura lieu les 12, 13 et 14 octobre. Les rencontres comptant pour la sixième journée sont, quant à elles, programmées les 16, 17 et 18 octobre.

La LFP a également confirmé la programmation des deux rencontres en retard de la première journée. Le MC Alger recevra le MC Oran le 22 septembre, alors que l'US Biskra accueillera la JS Saoura le même jour.

Ces deux affiches permettront ainsi de mettre progressivement à jour le calendrier du championnat, après le report du lancement de la saison.

La Ligue 1 Mobilis reprendra donc début octobre avec une quatrième journée qui s'annonce particulièrement chargée, avant deux autres journées programmées à quelques jours d'intervalle.

LE STADE NELSON MANDELA BON POUR LE SERVICE

Après plusieurs mois de fermeture, le stade Nelson Mandela de Baraki s'apprête à retrouver son activité. Fermée depuis la fin de la saison dernière pour permettre une réhabilitation complète de sa pelouse, l'enceinte devrait rouvrir ses portes au mois d'octobre, une perspective particulièrement attendue par le CR Belouizdad.

Le retour à la compétition du stade Nelson Mandela pourrait intervenir à l'occasion du match retour du deuxième tour prélimi-

naire de la Coupe de la Confédération africaine. Le CRB devrait y recevoir le vainqueur de la confrontation entre le Hafïa Conakry et l'AS Douanes, dont la rencontre aller a récemment fait l'objet d'une reprogrammation par la CAF.

La réouverture du stade Nelson Mandela représente donc une perspective importante pour le CRB. Si le calendrier est respecté, le club belouizdadi pourra retrouver son enceinte pour ses prochaines échéances africaines et bénéficier enfin d'un cadre plus stable pour ses entraînements et ses matchs.

EQUIPE NATIONALE

Chiakha, la nouvelle pépite à 8 millions

La valeur marchande d'Amin Chiakha atteint désormais 8 millions d'euros, selon les dernières données de Transfermarkt, soit plus du double de sa précédente évaluation. Cette hausse spectaculaire récompense le début de saison réussi de l'attaquant algérien avec Rosenberg. Auteur de 12 buts, le jeune international confirme sa progression, avec davantage d'efficacité, de confiance et de régularité. Ses performances seront désormais particulièrement suivies, aussi bien avec Rosenberg qu'avec la sélection algérienne.

ATHLÉTISME

Sedjati s'installe au sommet du 800 m mondial

L'Algérien Djamel Sedjati a grimpé à la deuxième place mondiale du 800 m, avec 1 438 points, selon le dernier classement de World Athletics. Le vice-champion olympique est devancé par le Kényan Emmanuel Wanyonyi, champion du monde et olympique, qui totalise 1 460 points. Le Canadien Marco Arop complète le podium avec 1 414 points. Cette progression récompense une saison solide de Sedjati, marquée notamment par son succès dimanche dernier à Budapest, lors de la première édition de l'Ultimate Championship. L'athlète algérien s'y est imposé sur 800 m avec un chrono de 1 min 41 sec 91, confirmant sa place parmi les références mondiales de la discipline.

JEUX AFRICAINS UNIVERSITAIRES

L'Algérie sur le podium

L'Algérie a terminé deuxième des 12es Jeux africains universitaires, derrière l'Égypte, avec 115 médailles, dont 37 en or, a indiqué la Fédération algérienne des sports universitaires (FASU).

Engagée dans 11 des 18 disciplines, la délégation algérienne s'est notamment distinguée en natation (30 médailles, dont 11 or), en athlétisme (24, dont 7 or) et en judo (19, dont 7 or). Le taekwondo a ajouté 8 médailles, dont 4 en or, tandis que le karaté en a remporté 10.

Le bilan dépasse l'objectif initial de 100 médailles, selon le secrétaire général de la FASU, Riad Boukhebla, qui a souligné que la lutte pour la première

place s'était essentiellement jouée entre l'Égypte et l'Algérie

ORAN ACCUEILLERA L'ÉDITION 2028

L'Algérie a été désignée pour accueillir la 13e édition des Jeux africains universitaires, prévue à l'été 2028 à Oran, a indiqué la Fédération algérienne du sport universitaire (FASU).

L'attribution a été annoncée à l'issue de la 12e édition, organisée au Caire, en Égypte. La candidature algérienne était en concurrence avec celles du Ghana et de la Libye.

La cérémonie de passation du drapeau s'est tenue mercredi soir au Caire, officialisant le transfert



de l'organisation à l'Algérie. Le drapeau a été remis au président de la FASU, en présence notam-

ment de son vice-président et président de la commission de candidature algérienne.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

- Horizontalement**
- 1- Telle une somme d'argent importante.
2- Arme blanche - Point de côté.
3- Sangle pour le transport animalier.
4- Décorées - Possessif. 5- On la tricote - Cantine de gradées. 6- Bas de gamme - Derniers. 7- Porte feuilles - Pote. 8- Fut envoyée paître - Arguments dangereux.
9- Possèdent - Mesure jaune.
10- N'ont plus d'effets.

- Verticalement**
- 1- Mouvement orbital périodique. 2- Calcul.
3- Vieille négation - Règle. 4- Emprisonnées. 5- Vrai - Entourée d'eau. 6- Edites - Nez familier. 7- Obtenue - C'est une histoire sans paroles. 8- Rappel flatteur - Tranché finement.
9- Endormeuse. 10- Copulative - Bien installées.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Pivauter Pivotter Pivautter Pivoter	Pharmaceutique Pharmasseutique Farmaceutique Pharmaçeutique
Réconciliation Réconciliation Récanciliation Reconciliation	Marginalisation Marginalisassion Marginallisation Marjinalisation

Les mots fléchés

RAFFLE	BEC	AU FAITE DE RIZ	POUDRE DE TOILETTE	SAUCE	MONSIEUR	PASSÉE
RAPIDITÉ	DORLOTE	DE RIZ	FLEURS	PROVEN-ÇALE	ANONYME	AU CRIBLE
		AVALER	PARFUMÉES		TYRAN-	
		L'EAU			NIQUES	
FRIANDISE				CHOISIT		
COMME DADA				PRODUIT UN EFFET		
			DÉCOUPES			
			LE CUIVRE			
			CHEVELU			
			PARTI DU TRONC			
BOIS				DANSEUSES		
CONIFÈRES				DE MUSIC-		
GROUPIE				HALL		
				GRINCHEUX		
		ME PROME-			PERROQUET	HISTOIRE
		NAI EN			COLORÉ	D'UN FILM
		ÉPIANT				
BRAME		JALOUSIA	BESACE		BONNE	
PREMIÈRE			PETIT		COPINE	
PERSONNE			TONNEAU		FRUIT	
					COMESTIBLE	
	NOTA BENE		CONDIMENT			AVANT DO
	HALTES		JAUNE			
ASSÉCHER	CAUTION			GAIS		
	DONNAIT					
	À BOIRE					
			DRÔLE		BOULOT	
			D'INDIVIDU		DE	
			BOIS		FACTEUR	
			D'ÉBÉNISTE		PLANTÉE	
CRIE TEL				ÉGALEMENT		PARFAITES
UN ÂNE				ENSORCE-		
AUROCHS				LEUSES		
				DES MERS		
		CHARGÉE				SOLDAT
		D'UN POIDS				AMÉRICAIN
		CRI DE				FRUIT À
		DOULEUR				PÉPINS
E GREC			VIN BLANC		RÉDUIT EN	
ARME À			ET CASSIS		POUDRE	
FEU À LONG			ÉNUMÉRA-		PLANCHER	
CANON			TION		DES VACHES	
				DÉTECTÉE		
				IL TRÔNE		
ÉMIRAT	SA				ROUE DE	COLÈRE
ARABE	CAPITALE				POULIE	D'AUTRE-
UNI	EST DUBLIN				DENSE	FOIS
	PREMIÈRE	RECUEILLE				
	PAGE	LES			FLEUVE	
		OPINIONS			D'EGYPTE	
		AVANT NOUS			LE PRIX DU	
TRANSMET-					SILENCE	
TRE SON						
SAVOIR					GÉANT	
SINGE					VORACE	
				DOUCES		

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Danseur d'origine russe

ADJACENT	GOLIATH	OMBILICAL
ANATOLIE	HÉLIPORT	OURLER
CALCÉMIE	HIÉRARCHIE	PANTOUFLE
CHAMOIS	IGNIFUGÉ	PASSAGÈRE
CHOUCHOU	INCONSOLÉ	PLURIELLE
COMMUNALE	INDIVIDU	POLIMENT
CULTE	INSTANT	PONTIFICAT
DATE	INTEMPÉRIE	RAMIER
DÉBITAGE	JONQUE	RÉVOLU
DÉSAXÉ	LITCHI	SAMBA
DIPLODOCUS	MANUEL	SIAMOIS
DROGUE	MÉCANO	SPAGHETTI
ENVAHI	MÉDECIN	STERNUM
EUCALYPTUS	MICROFILM	TEXTUEL
FAISCEAU	MONOCRATIE	TRACTUS
FOURNEAU	MUTINERIE	VAPOREUX
FRANGIN	MYSTIFIANT	VENUE
GEYSER	NITRE	

M	Y	S	T	I	F	I	A	N	T	T	A	C	I	F	I	T	N	O	P
S	I	N	C	O	N	S	O	L	E	M	U	T	I	N	E	R	I	E	L
P	P	I	N	F	A	G	E	I	U	A	H	D	M	E	S	T	A	I	A
A	O	O	G	M	R	U	O	A	N	I	N	E	R	I	U	D	A	N	C
G	L	M	B	N	Q	A	E	L	E	T	C	A	A	O	J	N	T	D	I
H	I	A	E	N	I	N	N	R	I	A	E	M	T	A	G	N	E	I	L
E	N	D	O	D	R	F	A	G	N	A	O	M	C	O	A	U	G	V	I
T	E	J	E	U	E	R	U	O	I	I	T	E	P	T	L	E	E	I	B
T	N	U	O	S	C	C	R	G	S	N	N	H	S	E	Y	I	E	D	M
I	T	F	E	H	A	E	I	S	E	T	L	N	U	S	R	I	E	U	O
E	U	D	I	R	L	X	I	N	F	E	I	E	E	L	T	I	H	V	M
L	O	E	E	R	E	O	E	A	M	S	I	R	U	A	O	E	E	A	I
L	H	L	U	B	M	G	I	E	U	U	R	M	R	T	L	V	L	P	C
E	C	O	I	A	I	S	A	T	N	E	N	C	E	I	X	E	E	O	R
I	U	E	H	T	C	T	C	S	I	V	O	R	P	C	U	E	R	R	O
R	O	C	R	E	C	A	A	M	S	N	A	O	E	N	L	E	T	E	F
U	H	E	A	T	R	H	A	G	O	A	R	H	A	T	T	A	I	U	I
L	C	U	E	T	I	R	I	M	E	T	P	M	I	L	S	V	C	X	L
P	C	O	M	M	U	N	A	L	E	E	L	F	U	O	T	N	A	P	M
E	U	C	A	L	Y	P	T	U	S	S	U	C	O	D	O	L	P	I	D

SOLUTIONS
DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT
LACERE - TETARD - RENEGAT - RUEE - COLTS - SEMER - QUASI - ROSACE - TUILE - TRIS - RN - ENDUIS - POU - ENA - TERRINES - IFS - NB - SAISI - DEFIERAI - IN - RI - PENDENTIF - CERCLE - EX - ROI - MOUSTACHE - CLERC - ALEA - PI - US - HEU - DIOR - MI - PEUPLE - PIC - RIO - REA - LAMA - SEL - ROSSEE - OR.

VERTICALEMENT
MAROQUINERIE - LUIRE - CELUI - AFFIRMES - IL - MENTALE - SI - COR - PO - RESSENT - EPLUCHE - REG - DENREES - EURO - AS - TURBAN - TAUPES - ATTERRIR - IDEAL - LAS - MOISIS - EXCEDE - STRESS - NAIN - HAI - LE - AURA - PEINTRE - OPA - URE - CROSS - IO - PRIMO - DEVENU - INFINI - CAR.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT
1- PERIPHERIE. 2- ENVIREMENT. 3- URGEA - BETE. 4- POU - OURLET. 5- LUES - TU - RA. 6- ELUES - NB. 7- RER - AI - ERE. 8- AU - ALLURES. 9- IRANIENNE. 10- ESSENTIELS.

VERTICALEMENT
1- PEUPLERAIE. 2- ENROULEURS. 3- RIGUEUR - AS. 4- IVE - SE - ANE. 5- PRAO - SALIN. 6- HE - UT - ILET. 7- EMBRUN - UNI. 8- REEL - BERNE. 9- INTER - REEL. 10- ETETAGES.

4x4 Vénalité - Damoclès
Gabegie - Gaillard

BIFFE-TOUT : PASTICHÉS



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10

L'OBSESSION
POUR LA PELUCHE LABUBU

Une figurine à l'allure de petit monstre aux oreilles pointues est devenue l'accessoire de luxe le plus viral des réseaux sociaux. Conçue par Pop Mart et vendue dans des boîtes mystères scellées («blind boxes»), la peluche Labubu a littéralement brisé internet après que la star de K-pop Lisa (Blackpink) s'est affichée avec. Des célébrités du monde entier ont suivi le mouvement, accrochant le jouet à leurs sacs de créateurs. Les vidéos de déballage compulsif accumulent des milliards de vues. Les espaces de commentaires oscillent entre la fascination pour le côté mignon et une vive critique de l'aspect jeu de hasard. Le public s'amuse de voir un jouet à 28 dollars se revendre plusieurs centaines de dollars sur le web.



9/10

L'HISTOIRE VRAIE
DE LA PREMIÈRE WEBCAM

La toute première webcam de l'histoire d'internet n'a pas été créée pour la sécurité, mais pour du café. En 1991, des chercheurs en informatique de l'université de Cambridge, fatigués de se déplacer pour trouver la cafetière de leur laboratoire vide, ont installé une caméra pointée vers la machine. Ils ont développé un logiciel affichant une petite image en direct sur les écrans de leur réseau interne, permettant à chacun de vérifier le niveau de café à distance. Avec plus de 3 millions de vues, les passionnés d'histoire du web vouent un culte immense à cette anecdote. Les commentaires saluent régulièrement l'ingéniosité des scientifiques, s'accordant à dire que la paresse humaine face à une tasse de café est à l'origine d'une des technologies de communication les plus cruciales de notre ère.

8/10

LE PHÉNOMÈNE JIMOTHY,
LE RATON LAVEUR

Un animal sauvage est devenu la mascotte la plus virale de l'année sur les fils d'actualité. Un raton laveur nommé Jimothy, vivant à Seattle, a captivé internet en raison de son apparence physique unique provoquée par le syndrome de la colonne courte («short-spine syndrome»). Cette condition rare lui donne un corps compact, un cou presque inexistant et une allure de personnage de dessin animé lorsqu'il se déplace. Ses vidéos de vie quotidienne partagées par des riverains font sensation. Avec plus d'un million de vues, l'accueil de la communauté web est d'une immense bienveillance. Les internautes partagent des milliers de dessins et de memes affectueux, affirmant que la singularité de Jimothy le rend infiniment plus attachant que n'importe quel autre animal star du web.

7/10
LE JOUR OÙ GARFIELD
POSSÉDAIT GMAIL.COM



Bien avant que Google ne lance son service de messagerie, Gmail appartenait à un chat de bande dessinée. À la fin des années 1990, le site officiel du célèbre chat de bande dessinée Garfield proposait un service d'e-mail gratuit appelé Garfield Mail, accessible via l'adresse Gmail.com. Lors du lancement de son propre projet de messagerie en 2004, Google a dû négocier et racheter les droits de ce domaine internet auprès de la société gérant les droits du personnage. Avec plus d'un million de vues, les internautes trouvent cette archive du web absolument hilarante. Les commentaires sur Reddit soulignent l'ironie du fait que l'un des outils professionnels les plus puissants de la planète technologique d'aujourd'hui ait des origines liées à un chat fictif amateur de lasagnes.

6/10
LE VOL EN DIRECT D'UN AVION
PILOTÉ PAR UN EMPLOYÉ D'AÉROPORT



Une vidéo tragique et captivante reste gravée dans l'histoire des transmissions internet. En 2018, un bagagiste d'aéroport nommé Richard Russell a décollé illégalement à bord d'un avion de ligne vide à Seattle sans aucune expérience de pilotage. Pendant plus d'une heure, ses discussions poignantes et philosophiques avec les contrôleurs aériens, ainsi que ses acrobaties aériennes filmées au smartphone par des passants au sol, ont été diffusées en direct sur les réseaux sociaux. Avec plus d'un demi-million de vues, la communauté web ressent une immense mélancolie face à cette affaire. L'avis global n'est pas à la condamnation, mais à une profonde empathie envers l'employé (surnommé Sky King), les internautes décrivant ses derniers instants comme un appel à l'aide désespéré face à la solitude moderne.

5/10

L'ENFANT QUI JUGE DANS LA VOITURE

Le regard en biais d'une petite fille est devenu le symbole mondial de l'incompréhension sur internet. En 2013, une mère a partagé la vidéo de ses deux filles à qui elle annonce un voyage surprise à Disneyland. Si l'aînée fond en larmes de joie, la cadette, Chloe, jette un regard de côté suspicieux et perplexe gravé à jamais dans la culture mémétique. Ce visage (connu sous le nom de Side-Eye Chloe) sert à illustrer la réaction de quelqu'un face à une situation absurde. Avec plus de 290k vues, le public adore la pureté de ce même issu de la vraie vie. Les commentaires soulignent que l'expression faciale de Chloe est si parfaite et authentique qu'elle transcende les barrières de la langue, restant utilisée quotidiennement des années après sa publication.

4/10

LE POISSON ROUGE ET LA CARTE
DE CREDIT DE SON MAÎTRE

Le streaming animalier a atteint un sommet d'absurdité technique sur la plateforme YouTube. Un créateur de contenu japonais a configuré un système permettant à son poisson rouge de jouer à la console Nintendo Switch en fonction de sa position dans son bocal. Lors d'une diffusion en direct, le jeu a planté et le poisson, en continuant de nager, a réussi à naviguer dans la boutique en ligne, à afficher les coordonnées bancaires secrètes de son propriétaire et à effectuer un achat en direct. Avec plus de 200k vues, c'est un immense fou rire collectif sur la scène gaming mondiale. Les internautes ont salué la probabilité statistique infime de cet événement, s'amusant dans les commentaires du fait qu'un simple poisson de compagnie puisse commettre une «fraude bancaire» involontaire.

3/10

L'ESCROQUERIE FINANCIÈRE EN DIRECT

L'intelligence artificielle a franchi une étape criminelle terrifiante lors d'une réunion professionnelle. Un employé de la finance à Hong Kong a effectué un virement de 25 millions de dollars après avoir participé à une visioconférence avec plusieurs de ses collègues et son directeur financier. Ce n'est qu'après coup qu'il a découvert que toutes les personnes présentes à l'écran, à part lui, étaient des clones numériques (deepfakes) générés en temps réel par des cybercriminels. Avec plus de 116k vues, une immense vague d'inquiétude a traversé les réseaux sociaux technologiques. Les internautes soulignent que la frontière entre le réel et le virtuel est définitivement brisée, appelant à repenser totalement les méthodes de sécurité et de confiance lors des échanges vidéo.

2/10

LA MYSTÉRIEUSE DISPARITION ET RÉAPPARITION
DE LA CHAÎNE DE L'ÉCRIVAIN DE L'OMBRE

Le web a été captivé par le feuilleton numérique entourant un vidéaste anonyme. Un créateur publiant des vidéos de vulgarisation historique de très haute qualité sans jamais montrer son visage a soudainement effacé tout son contenu et disparu des radars, déclenchant des théories du complot sur Reddit. Des mois plus tard, la chaîne est réapparue sous le contrôle d'une agence de production, révélant que le créateur original avait vendu sa création en secret. Avec plus de 67k vues, les abonnés ont exprimé une immense déception et un sentiment de trahison. Les espaces de commentaires dénoncent une perte d'authenticité, l'avis global s'accordant à dire que l'industrialisation des petits créateurs indépendants tue l'esprit originel du web.

1/10

L'ÉCUREUIL GÉANT PHAT
PEANUT ET SA COMMUNAUTÉ



Un rongeur urbain est devenu l'objet d'une vénération humoristique sur Instagram. Des étudiants américains ont commencé à partager les photos d'un écureuil vivant sur leur campus, souffrant d'une obésité évidente en raison des restes de nourriture laissés par les passants. Surnommé Phat Peanut (la grosse cacahuète), l'animal est devenu la star locale du web, les internautes créant des fan-arts, des comptes de suivi de son poids et des memes sur sa gourmandise. Avec plus de 11k vues, la communauté web s'en amuse follement. Bien que certains rappellent l'importance de ne pas nourrir les animaux sauvages avec de la nourriture humaine, l'avis général reste très affectueux, les internautes célébrant le rongeur comme la mascotte officielle du réconfort estudiantin.

RECENSEMENT DU PATRIMOINE VESTIMENTAIRE

SAUVER LA MÉMOIRE DES FAMILLES

Robes, bijoux, broderies et pièces anciennes conservés dans les foyers constituent une mémoire matérielle du patrimoine algérien. Le ministère de la Culture prépare une démarche de recensement, de documentation et de sensibilisation à l'échelle nationale.

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, jeudi, une réunion consacrée à la protection des collections privées de vêtements traditionnels algériens conservées par les familles, avec pour objectif de renforcer leur préservation et leur documentation en tant que composante du patrimoine culturel national. La rencontre, a précisé le ministère dans un communiqué, a porté sur la mise en place de mécanismes permettant de mieux protéger ces collections, considérées comme des témoignages matériels de la diversité du vêtement algérien et de ses spécificités régionales, mais également comme une source de la mémoire collective et du patrimoine vivant.

UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ENVISAGÉE
La ministre a insisté sur la nécessité de lancer une campagne de sensibilisation destinée à faire connaître la valeur historique, culturelle et artistique de ces collections. Cette campagne devra également contribuer à sensibiliser le public à l'importance de leur conservation et à mobiliser les différents acteurs concernés par la protection du patrimoine culturel.



Malika Bendouda a, dans ce cadre, appelé à renforcer le travail de proximité et les actions de terrain menées par les institutions et organismes chargés du patrimoine culturel immatériel, en associant les associations et les acteurs de la société civile. Le contact direct avec les familles détentrices de ces collections doit permettre aux structures spécialisées de mieux identifier les pièces conservées au sein des foyers et

de se rapprocher davantage des sources du patrimoine vivant. Cette démarche vise également à recueillir des informations sur les pratiques, les traditions et les particularités liées aux différentes formes du vêtement algérien.

VERS UN REGISTRE DE RÉFÉRENCE
La ministre a également préconisé un renforcement de la coordination entre les dif-

férentes institutions et structures spécialisées afin d'assurer le recensement et la documentation des collections présentant une valeur patrimoniale. Dans ce cadre, il est prévu de travailler à l'élaboration de registres et de bases de données de référence comprenant une documentation photographique, ainsi que des informations précises sur les composantes des collections, leurs caractéristiques, leurs sources et leurs régions d'origine. La constitution de ces données doit permettre de disposer de références utiles à la recherche et à l'étude du patrimoine vestimentaire algérien, mais également à sa valorisation. Elle doit, en outre, contribuer à prévenir la disparition ou la perte de pièces considérées comme des témoins de l'évolution des traditions vestimentaires à travers les différentes régions du pays. La préservation des collections privées de vêtements traditionnels s'inscrit ainsi dans une démarche plus large de sauvegarde du patrimoine culturel algérien, associant les institutions spécialisées, les associations, la société civile et les familles qui détiennent ces éléments du patrimoine.

R. N.

SIDI ABDELLAH
Sonelgaz raccorde 19 nouveaux établissements

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Abdellah a procédé au raccordement de 19 nouveaux établissements scolaires aux réseaux d'électricité et de gaz, dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué Sonelgaz-Distribution d'Alger dans un communiqué. L'opération a mobilisé d'importants moyens humains et matériels afin d'assurer la mise en service des nouvelles structures éducatives et leur disponibilité pour accueillir les élèves dans les délais impartis. Les établissements concernés sont répartis sur plusieurs communes et quartiers relevant du périmètre de la Direction de distribution. Il s'agit notamment de groupes scolaires situés à Souidania, Ouled Mendil, Douéra et Rahmania, ainsi que de quatre établissements implantés dans le nouveau quartier des 10 507 logements à Rahmania. Un autre établissement scolaire a été raccordé au quartier Sidi Bennour, à Mahelma, tandis que trois autres sont



situés dans le quartier des 13 300 logements. Le programme comprend également cinq collèges d'enseignement moyen (CEM), à savoir deux implantés dans le quartier des 13 300 logements, deux dans le nouveau quartier des 10 507 logements à Rahmania et un dans le quartier des 2 121 logements à Rahmania. Trois lycées, répartis entre Rahmania et Mahelma, figurent également parmi les établissements raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz.

Ces travaux interviennent dans un contexte d'expansion urbaine et de croissance démographique dans la région, notamment dans les communes de Mahelma et Rahmania, qui connaissent la réalisation de nouveaux logements ainsi que de plusieurs équipements et infrastructures publics. Les équipes de la Direction de distribution ont intensifié leurs interventions sur le terrain afin de finaliser les raccordements dans les délais impartis. Cette mobilisation doit permettre aux nouveaux établissements de fonctionner dans des conditions normales dès le début de l'année scolaire. La Direction poursuit, par ailleurs, le traitement des nouvelles demandes de raccordement concernant les établissements scolaires, au fur et à mesure de l'achèvement de leurs travaux de construction et d'aménagement, en coordination avec les différents intervenants concernés.

ANP
Trois soutiens aux groupes terroristes interpellés
Trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des unités et détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à travers le territoire national, durant la période allant du 9 au 15 septembre 2026, selon le bilan opérationnel de l'ANP rendu public jeudi. Dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic, des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité, ont intercepté 38 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 2 quintaux et 13 kilogrammes de kif traité en provenance des frontières avec le Maroc. Les mêmes opérations ont permis la saisie de 3,18 kg de cocaïne et de 390.100 comprimés psychotropes, à travers plusieurs Régions militaires. Dans le Sud du pays, notamment à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Illizi, des détachements de l'ANP ont arrêté 295 individus et saisi 30 véhicules, 293 groupes électrogènes et 185 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et différents équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. Dans le cadre d'opérations distinctes de lutte contre la contrebande, 12 autres individus ont été appréhendés. Les forces de l'ANP ont également saisi 7 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 8 fusils de chasse, 7.380 litres de carburant, 7 quintaux de tabac et 8,4 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande. Sur le littoral national, les garde-côtes ont, pour leur part, mis en échec plusieurs tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 262 personnes se trouvant à bord d'embarcations de construction artisanale. Par ailleurs, 418 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national au cours de la même période.

Besoin d'une voiture fiable à un prix abordable ?

MLV Location de Voiture vous propose des véhicules adaptés à vos besoins, avec des tarifs compétitifs et des offres spéciales réservées aux entreprises.

Location de véhicules avec ou sans chauffeur

Service de chauffeur disponible pour vos déplacements professionnels, personnels, transferts et autres besoins.

MLV LOCATION DE VOITURE DRARIA ALGER

— LOCATION DE VOITURE —

Que ce soit pour vos déplacements personnels, professionnels ou pour vos besoins d'entreprise, profitez d'un service de location simple, pratique et accessible.

Adresse : Draria, Alger

Téléphone / WhatsApp / Viber : 0792 68 08 24
Email : mohamedchakibmehalla47@gmail.com
MLV Location de Voiture — Votre mobilité, notre priorité !

Des prix abordables • Des offres avantageuses • Des offres spéciales entreprises • Avec ou sans chauffeur.